

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:  |                                     | Pagination continue.  |

# JOURNAL

## DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTRÉAL, AOUT 1891

N° 4

### SOMMAIRE.

**ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS:** Erection et délimitation de municipalités scolaires.—Nominations diverses, etc.—Distribution des prix et collation des diplômes à l'Académie commerciale du Plateau.—**PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** Du jugement, Moyens de le développer à l'école primaire.—Exercices de mémoire et de récitation.—Dictées d'orthographe usuelle.—Phrases à corriger, Corrections.—Exercices de calcul.—**TRIBUNE LIBRE:** Problèmes d'Algèbre.—Jacques Cartier, Questions de calendrier civil et ecclésiastique, (suite).—**LECTURE POUR TOUS:** Circulaire au clergé.—Puissance du Canada, Statistiques diverses.—**CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.**—ANNONCES.

### ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce Ouest, comté d'Hochelega, les Nos suivants du "cadastre" de la paroisse de Montréal, savoir: 1676, 1677, 1678, 1679, 1680, 1681, 1682, 1683, 1684, 1685, 1686, 1687, 1688, 1689, 1690, 1691, 1692, 1693, 1694, 1695, 1696, 1697, 1698, 1699, 1700, 1701, 1702, une partie du lot No 185, et les lots de subdivision un jusqu'à cinquante-huit du No 186; borné au nord par le chemin de fer du Grand Tronc, à l'est et au sud par le chemin de la Reine, à l'ouest par la petite rivière Saint-Pierre et les terres connues et désignées sous les Nos 180, 181, et 184, du dit cadastre, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "village Turcot."—*Gazette officielle*, 1er août courant.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire "d'Aylmer" (Saint-Sébastien), comté de Beauce, les lots suivants, savoir: 11, 12, 13, 14 et 15 des rangs quatre (IV) et cinq (V) du canton d'Aylmer, et les annexer à la municipalité de

"Lambton" (Saint-Vital), pour les fins scolaires.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce Ouest, comté d'Hochelega, les Nos suivants: du "cadastre" de la paroisse de Montréal, savoir: 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 153a, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175 et 176, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom du "Côteau Saint-Pierre." *Gazette officielle*, 1er août courant.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Notre-Dame de Grâce-Ouest, comté d'Hochelega, les Nos suivants du cadastre de la paroisse de Montréal, savoir: 45, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 143, 148, 152a, 154 et 164, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de la "Côte Saint-Luc."—*Gazette officielle*, 1er août courant.

#### DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Ignace de Missisquoi," la paroisse de Saint-Ignace de Stanbridge, comté de Missisquoi, avec les limites qui lui sont assignées par la proclamation du 30 octobre 1876.

Cette érection ne devant avoir d'effet que pour les catholiques seulement, en vertu de l'art. 1, du chap. 28, de 53 Vict., et devenir en vigueur que le 1er juillet prochain (1892).—*Gazette officielle*, 1er août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la paroisse de Saint-André, comté d'Argenteuil, les lots Nos 671, 672, 673, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 688, 689, 693, 694, 695, 697, 702, 676, 677, 698, 699, 700, 701, 709, et 710 de "Brown's Gore"; Nos 711, 831, 836, 714, 828, 715, 827, 826 de "Birch Ridge," et Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 de "Est Settlement," et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Sainte-Marguerite de Brown's Gore." Cette demande est faite en vertu de l'article 1973 des S. R. de la P. Q., et n'affectera pas que les catholiques seulement.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er jour.—*Gazette officielle*, 1er août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 5 août courant (1891), de nommer membres du bureau des commissaires d'écoles catholiques de la cité de Montréal, Frédéric L. Bégué, écuyer avocat, en remplacement de F. Dehartz L. Monk, écuyer avocat, dont le terme d'office est expiré au mois de juillet 1890; John Semple, écuyer, dont le terme d'office est expiré au mois de juillet 1890, en remplacement de lui-même, et le très révérend L. D. A. Maréchal, vicaire-général, qui doit sortir de charge au mois de juillet (1891), en remplacement de lui-même.—*Gazette officielle*, 15 août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 5 août courant (1891), de nommer M. Wm. G. Wurtele, commissaire d'écoles pour la section protestante de la cité de Québec.—*Gazette officielle*, 15 août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 8 août courant (1891), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Drummond, Grantham (canton).—MM. Aimé Janelle et Domptail Picotin, le premier en remplacement de M. Joseph Marié, et le second en remplacement de lui-même.

Comté d'Iberville, Iberville.—M. Elphège Boivin, en remplacement de M. A. Bessette, et M. le Dr. E. N. Chevalier, en remplacement de lui-même.—*Gazette officielle*, 15 août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 11 août courant (1891), de faire les nominations suivantes, savoir :

*Commissaires d'écoles.*

Comté de Chicoutimi, paroisse de Chicoutimi.—MM. Raphaël Bouchard et Johnny Maltais, en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Chicoutimi, ville de Chicoutimi.—M. David Tessier, en remplacement de lui-même.—*Gazette officielle*, 15 août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 5 août courant (1891), d'annexer à la municipalité scolaire de Métabetchouan, dans le comté du Lac Saint-Jean, depuis et y compris le lot 23 jusqu'au lot 57 inclusivement, des quatrième et cinquième rangs du canton de Métabetchouan, et depuis et y compris le lot No 1 jusqu'au lot No 22 aussi inclusivement, des quatrième et cinquième rangs du canton de Charlevoix, même comté. Ces lots ne faisant partie d'aucune municipalité scolaire.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet 1892.—*Gazette officielle*, 15 août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 18 août courant (1871), de nommer M. Joseph Grenier, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Elie, comté de Saint-Maurice, en remplacement de M. Euchariste Boisvert, dont le terme d'office est expiré.—*Gazette officielle*, 22 août courant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

*Délimitation de municipalité scolaire.*

Détacher de la municipalité du village de Belceil, les parties du No 207 du cadastre de Belceil, appartenant à Dame Elophe Bernard et Féréol Bernard, et le No 497, appartenant à Norbert Bernard et Olivier Dubois, et les annexer à la municipalité de la paroisse de Belceil, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,  
Surintendant.

## DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 25 d'août courant (1891), de nommer M. Maxime Bourgeois, commissaire d'écoles pour Sainte-Dorothée, comté de Laval, en remplacement de M. Louis Laurin.—*Gazette officielle*, 29 août courant.

**Séance dramatique et musicale, distribution des prix et collation des diplômes à l'Académie commerciale catholique de Montréal.**

La séance dramatique et musicale a eu lieu le lundi, 22 juin dernier, à 8 heures P. M.

Un auditoire nombreux et distingué encombrait la salle académique de l'institution.

Voici le programme qu'on y a exécuté :

**PROGRAMME.**

1. O MON PAYS, SOIS MES AMOURS.....  
Chœur ..... LISBERG.  
Le chœur de l'Académie.
2. A PUBLIC BENEFACTOR, Comedy in one act.
3. LA BONNE FÊTE DE CHEZ NOUS.....  
Chœur ..... BOUÉRY.  
Le chœur de l'Académie.
4. LE REVENANT.—Acte I.
5. BONHEUR D'UN JEUNE ENFANT.....  
Chant. Solo..... ANON.  
Ernest Comte.
6. LE REVENANT.—Acte II.
7. LA CHARGE..... Chœur..... GIRARD.  
Le chœur de l'Académie.
8. LE REVENANT.—Acte III.

**GOD SAVE THE QUEEN !**

La comédie *A Public Benefactor* a été très bien rendue. MM. Joseph Dillon, Geo. Parks et James Ward se sont surtout distingués, et ont mérité les vifs applaudissements de l'auditoire.

Ici se place un incident qui a grandement contribué à rehausser l'intérêt de la séance. Voici le fait :

Dans le cours de l'été 1890, Wenty Monk, âgé de 13 ans, élève de l'Académie et fils de feu E. C. Monk, écuier, sauva la vie à un confrère qui se noyait. Cet infortuné était à se baigner près de Valrennes : s'étant imprudemment trop éloigné de terre, il se débattait désespérément dans les flots, et allait être enseveli dans l'abîme, lorsque les cris de ses compagnons attirèrent l'attention de Monk. Bien qu'à une certaine distance du fleuve,

ce dernier part comme un trait, et n'écoutant que son courage et son bon cœur, se précipite dans les ondes, et, au péril de sa propre vie, parvient à sauver celle de son confrère. Le bruit de cet acte d'héroïsme se répandit bientôt, et M. le Dr Hingston, avec le concours d'autres personnes influentes de cette ville, obtint pour notre jeune concitoyen, de la *Royal Humane Society of London*, la médaille de bronze que cette société décerne à ceux qui, comme dans le cas actuel, se dévouent pour le salut de leurs semblables.

En plaçant la médaille sur la poitrine du jeune héros, M. Hingston le félicita chaleureusement, et tout l'auditoire, par des applaudissements prolongés, fit écho aux éloquentes paroles du docteur.

La représentation du drame *Le Revenant* a fait apprécier le talent de MM. Ed. Charbonneau, Gust. Marier, W. Lecours et Arthur Carle. Ces jeunes acteurs, par leur débit facile, le naturel de leurs gestes, ont fait ressortir les traits fins et délicats que l'on rencontre presque partout dans cette pièce.

\* \* \*

Le lendemain, 23 juin, avait lieu la distribution des prix. La séance s'est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. le curé A.-L. Sentenne. Parmi le grand nombre de personnes présentes, nous avons remarqué les RR. MM. Sorin, du Séminaire St-Sulpice, J. Callahan, de St-Patrice, M. de Sola, MM. F. D. Monk, J. H. Semple, commissaires d'écoles ; Jos. Haynes, professeur à l'École polytechnique, etc., etc.

Voici le programme de la séance :

**PROGRAMME.**

1. CHARMANTE ALLÉGRESSE.....  
Chœur..... L. BORDÈSE.  
Le chœur des élèves du cours primaire.
2. DISTRIBUTION DES PRIX mérités par les élèves du cours primaire.
3. C'EST L'HEURE SAINTE.....  
Chœur..... A. SAINTIS.  
Le chœur de l'Académie.
4. DISTRIBUTION DES PRIX mérités par les élèves du cours intermédiaire.

5. LA DISTRIBUTION DES PRIX.....  
Cantate.....L. Bordèse.  
Le chœur de l'Académie.

6. DISTRIBUTION DES PRIX mérité par les  
élèves du cours commercial.

7. LE JOUR DES RÉCOMPENSES.....  
Chœur.....C. Mercier.  
Le chœur de l'Académie.

8. DISTRIBUTION DES PRIX D'HONNEUR ET  
DES DIPLOMES :—Prix Ed. Murphy,  
Prix P. S. Murphy, Prix Comte,  
Croix d'or de l'honorable Gédéon  
Ouimet, Médaille de bronze de Son  
Honneur le Lieutenant-Gouverneur  
de la province de Québec, Médaille  
d'argent de Son Excellence le Gou-  
verneur-Général.

9. L'ÉTUDE—Cantate.....L. Dufort.  
Le chœur de l'Académie.

10. DISCOURS D'ADIEU, en anglais, Ed.  
Kennedy.

11. DISCOURS D'ADIEU, en français,  
Edouard Charbonneau.

GOD SAVE THE QUEEN.

Après le morceau d'ouverture, le  
digne principal, M. U.-E. Archambault  
se leva pour féliciter les élèves sur  
leurs succès de l'année qui se terminait,  
et leur donna en même temps de sages  
conseils pour les vacances.

Il regretta l'absence de l'honorable Sur-  
intendant de l'Instruction publique, qui  
s'est toujours fait un devoir d'assister  
aux séances de fin d'année. Il lut un  
extrait d'une lettre de ce monsieur, en  
date du 17 juin :

“ Cher Monsieur,

“ .....J'enverrai ma médaille comme  
“ d'habitude. Je regrette que ma mala-  
“ die m'empêche d'être présent à la séan-  
“ ce de la fin d'année. Ne pas rencontrer  
“ Messieurs les professeurs et ne pouvoir  
“ féliciter les chers élèves sur leurs étu-  
“ des et leurs succès, est pour moi un  
“ grand désappointement. Vous voudrez  
“ bien leur en faire part.”

On procéda ensuite à la distribution  
des prix. Comme il serait trop long de

donner les noms de tous ceux qui ont  
reçu des récompenses, nous nous conten-  
terons de reproduire les noms des heu-  
reux lauréats des prix *extraordinaires*.

### PRIX EDWARD MURPHY

(Fondation)

*Deux médailles de bronze et \$15.00*

Décernées à

Wilfrid LECOURS

*Elève de 7e année*

Pour sa conduite irréprochable, son  
application constante, et ses succès  
marqués en langue anglaise ;

et à

Eugène BRISEBOIS

*Elève de 7e année.*

Pour sa conduite irréprochable, son  
application constante, et ses succès  
marqués en langue française ;

*Une médaille d'argent et \$50.00*

Décernée à

Aaron LEVY

*Elève de 8e année.*

Pour sa conduite irréprochable, son  
application constante et ses  
excellents succès.

—o—

### PRIX PETER S. MURPHY

*Trois ouvrages de 1, 2, et 3 piastres*

(Prix de fondation)

Décernés pour l'écriture à

Charles B. LARIVÉE, élève de 3e année.

Rodolphe BÉDARD, de 4e année.

Donatien LARUE, de 5e année.

—o—

*Une médaille de bronze et \$15.00*

(Prix de fondation)

Décernée à

Alphonse CHARTRAND, élève de 6e  
année. Pour sa conduite irréprochable,  
son application constante, et ses succès  
marqués en arithmétique.

Une médaille de bronze et \$15.00

(Prix de fondation)

Décernée à

Tancrède JACQUES, élève de 6e année. Pour sa conduite irréprochable, son application constante et ses succès marqués dans l'écriture ronde.

PRIX COMTE : \$ 5 0

Partagé entre

Hubert MORIN et Dieudonné MONETTE, élèves de 8e année. En récompense de leur conduite irréprochable, de leur application constante et de leurs excellents succès pendant l'année scolaire 1890-91.

DEUX PRIX SPÉCIAUX

Offerts par

M. JOSEPH HAYNES

Professeur à l'Ecole Polytechnique.

Décernés à

Edmond PAQUETTE et Samuel FREEMAN, élèves de 5e année. En récompense de leurs grands succès en géographie.

—o—

CROIX D'OR OFFERTE PAR

L'Hon. Surintendant de l'Instruction publique.

Décernée à

Aurélien BOYER

Elève de 6e année, 1ère Division

En récompense de son application constante et de ses excellents succès pendant l'année scolaire 1890-91.

—o—

MÉDAILLE DE BRONZE OFFERTE

PAR

Son Honneur Auguste Real Angers,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Décernée à

Alfred LACROIX

Elève de 6e année, 1ère Division

En récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses excellents succès.

Pendant l'année scolaire 1890-91

MÉDAILLE D'ARGENT OFFERTE

PAR SON EXCELLENCE

LORD STANLY DE PRESTON

Gouverneur-Général du Canada

Décernée à

Eugène BRISEBOIS

Elève de 7e année

En récompense de sa conduite irréprochable, de son application constante et de ses excellents succès.

—o—

La distribution des prix fut suivie de la collation des diplômes aux élèves de la classe d'affaires.

AARON LEVY,

Avec la plus grande distinction.

HUBERT MORIN,

Avec la plus grande distinction.

DIEUDONNÉ MONETTE,

Avec la plus grande distinction.

EUGÈNE COUVRETTE,

Avec grande distinction.

JEAN-BTE TREMPÉ,

Avec distinction.

HECTOR LAJOIE,

D'une manière satisfaisante.

Avant le chant du *God save the Queen*, M. le curé Sentenne, le Rév. M. Callahan, MM. de Sola, J. H. Semple, adressèrent tour à tour la parole aux élèves de l'institution, souhaitant succès et prospérité aux nouveaux gradués, et encourageant les autres à continuer leurs études.

Nous ne pouvons terminer ce compte rendu sans dire un mot des paroles si pleines d'à-propos prononcées par le Rév. J. Callahan, et des sages avis qu'il a donnés aux élèves en cette circonstance.

En les félicitant sur les succès qu'ils venaient de remporter et dont il venait d'être témoin, il leur rappela en termes éloquentes et énergiques qu'il était de leur devoir d'être fidèles à leur *Alma Mater*. Les succès de leurs devanciers, les hautes positions qu'ils occupent, la demande

toujours croissante des élèves de cette Académie par les grandes maisons de commerce et de finance de la ville, sont un gage assuré du succès qui les attend dans le monde des affaires.

Il leur fait remarquer, ainsi qu'à leurs parents, qu'il n'est pas sage de *quitter la proie pour l'ombre* ; car, dit-il, avec un passé glorieux comme l'est celui de cette institution, les parents ne doivent pas craindre de continuer à encourager cette maison, qui compte au-delà de trente années d'existence, et qui n'a fait que marcher de progrès en progrès. Quelle que soit la réclame que fassent d'autres institutions du même genre, vous n'avez rien à craindre, puisque vous avez la double garantie du dévouement de l'Église pour les élèves, dans la personne du Rév. M. Sorin, qui depuis près de 25 ans est leur zélé père spirituel, et des professeurs de l'école dont le zèle et la capacité sont si bien connus et appréciés.

Il termine ses remarques au milieu des applaudissements les plus enthousiastes de l'assemblée.

Nous ne devons pas oublier que le chant, sous l'habile direction de M. J.-N. Desroches, a contribué dans une large mesure à rehausser l'éclat de cette séance à la fois agréable et intéressante.

---

## Pédagogie et Enseignement.

---

### DU JUGEMENT

#### MOYENS DE LE DÉVELOPPER A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Le mot *jugement* se prend dans deux acceptions bien distinctes : il a un sens *actif*, et alors il s'emploie pour désigner une *faculté* de l'entendement ; ou bien il a un sens *passif*, et, dans ce cas, il désigne le *produit* de cette faculté.

Dans sa première acception, le jugement est la faculté de comparer ; c'est l'acte de l'esprit qui unit ou qui sépare deux idées, selon qu'elles sont ou non susceptibles d'être associées.

Dans sa seconde acception, le jugement est toute autre chose qu'une opération de l'esprit ; il est *ce qui est en nous*, après

que l'esprit a agi, selon la convenance ou la disconvenance des idées ; il est le *résultat* d'une faculté en action ; il est la perception d'un rapport entre deux idées. C'est ce qu'on nomme une *idée relative*.

Il est certain que la *perception de rapport* est quelque chose de parfaitement distinct de l'*affirmation* qui la suit, de l'expression du jugement ; il est constant aussi que la *comparaison* ou faculté de comparer, se distingue de la perception qui en est le produit immédiat. Ce sont là trois choses que l'on confond souvent et que l'on croit pouvoir désigner par le seul mot jugement ; bien qu'ayant entre elles une corrélation intime, elles n'en sont pas moins trois choses bien distinctes et il n'y en a réellement qu'une seule qui mérite ce nom.

La comparaison des idées précède le jugement ; elle le fait naître, mais elle n'est pas le jugement. L'affirmation au contraire, le suit ; elle n'est pas non plus le jugement, mais bien un acte de la volonté.

Le philosophe Laromiguière considère ainsi le jugement : " Il est incontestable " que, pour juger, nous sommes toujours " actifs ; mais cette activité n'appartient " pas au jugement ; elle appartient ou à " la *comparaison* qui amène le jugement, " ou à la *volonté* qui le sollicite, ou à " l'*affirmation* qui le prononce. Le ju- " gement, la perception de rapport, sup- " pose une action antérieure de l'esprit ; " mais il n'est pas cette action ; il en est " le résultat."

Le jugement, est, sans contredit, l'une des facultés les plus importantes. Avec le jugement, l'homme est capable de régler sa conduite, de tirer de ses talents un parti avantageux, de se prêter à ce qu'exigent successivement les positions diverses dans lesquelles il se trouve. Sans le jugement, l'imagination est pour lui une source de funestes écarts, la mémoire ne lui sert qu'à faire éclater sa sottise, l'esprit d'observation engendre et multiplie les erreurs. Le jugement donne du prix aux facultés morales ; la bienfaisance s'exerce dans de justes limites et ne dégénère point en une prodigalité funeste ; la générosité du caractère ne voit que le bien à produire et ne se trans-

forme jamais en un enthousiasme que la raison ne peut approuver ; les relations sociales sont toujours empreintes de ce cachet de franchise et de sincérité qui attire et qui dispose favorablement les esprits.

Le soin de former le jugement incombe, sans nul doute, à l'école primaire. Les éducateurs de l'enfance ont pour mission de rechercher, d'utiliser ensuite les moyens les plus propres au développement de cette faculté si précieuse ; leur enseignement recevra une direction telle que toutes les leçons, tous les exercices d'application tendent vers ce but.

Toutes les branches de l'école primaire concourent plus ou moins directement à la formation du jugement ; ce grand résultat s'obtiendra d'autant plus facilement que les moyens employés à cet effet seront plus propres à provoquer les idées, à les grouper ou à les associer convenablement.

Les *exercices de lecture* nous fournissent de nombreuses occasions de considérer un tout dans ses diverses parties, de rechercher les idées qui composent chacune de ces parties, de faire voir que ces idées sont bien celles qu'il convenait d'utiliser pour la réussite du but à atteindre. Par ce travail, l'élève est amené à se rendre compte du pourquoi des choses, à apprécier certaines situations, les moyens de sortir d'une affaire difficile ou délicate, les motifs qui ont dicté une résolution. L'instituteur examine avec lui la valeur de ce qu'il aura trouvé ; au besoin, il redresse les jugements erronés ou hasardés qui auraient pu être portés.

L'enseignement de la *langue maternelle* fait naître des idées, apprend à les arranger dans un ordre convenable. Au moyen d'exemples bien choisis que l'instituteur soumet à l'appréciation de ses élèves, on arrive à la connaissance des règles ; par cette méthode, le jugement agit et se développe. Il est non moins nécessaire dans l'application bien entendue des principes de la grammaire, surtout pour ce qui concerne la partie inventive ; là, il y a toujours association d'idées. Dans le style proprement dit, l'enfant exprime ce qu'il pense et ce qu'il éprouve. Les propositions émises sont-

elles correctes sous le rapport du fond, c'est un signe évident que le jugement a bien saisi : l'auteur a droit à des félicitations. Les jugements portés sont-ils erronés, c'est une preuve que l'élève a cru à la possibilité d'unir deux idées incohérentes, et, dans ce cas, l'instituteur intervient pour montrer l'erreur. L'arrangement des idées nécessite aussi l'action du jugement, sans laquelle l'enfant n'arriverait certainement pas à une rédaction qui soit satisfaisante ou relativement parfaite.

L'*arithmétique* s'adresse tout particulièrement aux facultés de l'esprit ; la connaissance de cette science n'est, en définitive, que le produit du jugement travaillant sur des axiomes ou sur des vérités déjà démontrées. L'esprit en tire tous les matériaux de son propre fonds. C'est pour cela qu'on dit avec raison, que l'arithmétique ne s'apprend pas, mais se comprend. Dans l'enseignement de l'arithmétique, l'élève est bien plus un être actif qu'un être passif n'agissant que sous une impulsion mal entendue. Quel travail est plus propre à fortifier le jugement que ces questions de calcul, où l'élève doit pouvoir embrasser l'ensemble des données, comme aussi savoir les isoler pour les rapprocher ensuite, où l'élève doit poser les principes sur lesquels il s'appuie pour asseoir son raisonnement et déterminer d'une manière précise les différentes étapes qu'il franchit !

L'*histoire*, qui pèse les actions humaines, qui juge les hommes et les choses, vient prêter son concours au développement des facultés intellectuelles pour donner aux enfants des notions exactes sur les événements accomplis et pour les mettre en état de distinguer facilement et sûrement le bien du mal.

Les *leçons de choses* ont pour but d'amener l'enfant à découvrir les propriétés des objets qu'il a sous les yeux et à se rendre compte de la relation qui existe entre eux. En présentant à l'enfant les différents objets qui l'entourent, il apprend à les connaître dans leurs détails ; son esprit s'enrichit d'un nombre considérable d'idées nettes et précises et devient ainsi apte à une réflexion solide.



Dans ces conditions, l'élève trouve et établit les ressemblances et les différences entre les objets déjà connus et ceux dont l'entretien son instituteur, entre les idées qu'il s'est appropriées par l'étude et celles qui naissent de l'examen de nouveaux sujets d'entretien. Ces diverses impressions que provoque dans l'esprit l'étude de la nature sont le résultat d'une faculté en action, et la représentation complète que l'on se fait de l'objet résulte de l'association de plusieurs idées ayant trait à ses qualités essentielles. Comme on le voit, les exercices par intuition sont un travail précieux pour l'école et constituent l'un des grands moyens à employer pour former le jugement des élèves.

*La géographie* s'enseigne par l'intuition, la comparaison et l'imagination. Peu d'enfants, dans leur jeune âge, ont l'occasion de franchir les limites d'un rayon très restreint et de retirer de ces voyages tout le fruit désirable; ils n'ont sur le pays que des idées imparfaites, que l'observation spontanée a pu faire naître. L'instituteur travaille sur ces premiers jalons; il s'appuie sur ce que l'enfant voit pour compléter ses impressions imparfaites; il déduit de certaines circonstances l'existence de telle production dans telle région, l'existence de telle industrie dans telle ville, etc., etc. Ces résultats ne s'acquièrent que sous l'action du jugement; acquis par la mémoire, ils passeraient comme une fumée sans laisser la moindre trace de leur passage.

Pour peu que l'on considère les développements que nous venons de donner et qui montre jusqu'à quel point chacune des branches du programme des écoles primaires concourt à la formation du jugement, on reconnaîtra aisément que pour atteindre ce but il est utile de se conformer à certaines règles que le bon sens et la raison nous suggèrent. Enumérons les points principaux à observer en vue de fortifier le jugement des enfants :

a) Entrenir l'élève des faits qui sont à sa portée et dont il puisse facilement découvrir les propriétés.

b) Lui présenter autant que possible

la partie matérielle que l'idée représente.

c) Ne pas l'abandonner avant d'être certain d'avoir provoqué en son esprit une représentation claire et exacte du sujet traité.

d) Faire suivre de l'expression écrite des pensées trouvées les entretiens qui auront servi à les faire naître.

e) Laisser à l'enfant le temps pour la réflexion, l'empêcher très souvent de donner la réponse immédiatement après la question posée : en cela, plus qu'en toute autre chose, la quantité n'est rien, la qualité est tout.

f) Chaque degré d'avancement doit être en rapport avec la force intellectuelle de la classe et les connaissances préalablement acquises.

g) Il faut surtout s'appesantir sur les éléments des propositions (sujet, verbe et attribut); ainsi se fortifieront les ailes qui serviront plus tard aux enfants pour voler.

h) Avant de réprimander un élève, il importe de bien voir si réellent il pouvait dire ou faire mieux. Une observation placée ou donnée trop légèrement entraverait l'action du jugement dans un travail où l'enfant a tant besoin d'être encouragé.

i) L'instituteur doit posséder parfaitement la matière, afin de pouvoir diriger avec habileté ses catéchises avec les enfants et stimuler leur ardeur au travail.

En observant ces règles, en adoptant des méthodes d'enseignement qui permettent de les appliquer, on cultivera le jugement, on développera la pénétration de l'esprit, la perspicacité, qui consiste à saisir les différences les plus délicates existant entre les ressemblances et les dissemblances des objets.

B.

## EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

PENSÉE DU SOIR

L'azur devient plus sombre et l'horizon est d'or,  
L'astre mourant du jour quitte à regret la plaine.  
La-bas dans la forêt, la voix lente du cor  
Murmure et jette au vent une note lointaine.

Tandis que le soleil au couchant brille encor,  
La lune, au bord du ciel levant son front de reine,  
Colore l'Orient de sa clarté sereine  
Et complète du soir le sublime décor.

Ineffable moment qui tous deux les rassemble ;  
Le ciel serait trop beau s'ils y brillaient ensemble ;  
La nuit succède au jour et l'hiver à l'été.

Du soleil de nos ans quand l'Age éteint la flamme,  
L'astre plus doux du soir se lève dans notre âme  
Et la splendeur fait place à la sérénité.

ANATOLE DE SÉGUR.

II

LES QUATRE PARTIES DU JOUR

Le matin au soleil a rendu son empire,  
Tout s'éveille et tout rit à sa fraîche clarté.  
Quand, avec la lumière, il répand la beauté,  
C'est Dieu que je crois voir sourire.  
Dans sa grâce et dans sa bonté.

Midi le fait montre sur son trône de flamme ;  
L'œil n'en peut plus alors soutenir la splendeur ;  
Et je dis, accablé de sa puissante ardeur,  
C'est Dieu qui pénètre mon âme  
Du sentiment de sa grandeur.

Le soir, vers l'horizon sa course descendue,  
De ces sommets lointains semble chercher l'appui ;  
Son front décoronné d'un feu plus doux a lui :  
C'est Dieu qui permet que ma vue  
Ose s'élever jusqu'à lui !

La nuit d'un crépe noir enveloppe la terre ;  
Son souffle éteint du jour le radieux flambeau ;  
Quand le monde muet semble un vaste tombeau,  
C'est Dieu qui parle en ce mystère,  
Et nous promet un jour plus beau.

MME AMABLE TASTU.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE  
USUELLE.

I

LES COMÈTES

Les comètes ont été longtemps un objet de terreur pour le peuple, soit à cause de la rareté de leurs apparitions, soit à cause de leur figure extraordinaire et souvent effrayante. Aujourd'hui ce ne sont plus que des planètes tournant autour du soleil, et dont les retours peuvent se prédire. L'irrégularité de leur mouvement est purement apparente. Quand on les rapporte au soleil, on y trouve les mêmes lois que pour les planètes : la seule différence est que les orbites de celles-ci sont presque circulaires, et que celles des comètes sont beaucoup plus allongées ; en sorte que ces dernières s'éloignent beaucoup, et sont longtemps hors de la portée de notre vue. Cet astre, qui emprunte son nom

de la vapeur en forme de *chevelure* dont il est environné, est donc au nombre des corps célestes qui appartiennent à notre système solaire : il tourne autour du soleil comme toutes les autres planètes, et n'en diffère que par son mouvement, par son orbite et par sa figure. Vu au télescope, il paraît plein de taches et d'inégalités ; mais souvent le brouillard qui l'environne empêche d'observer sa figure. (Extrait du *Livre de la Nature*.)

II

Le règne de la nature est sujet à des changements continuels : tout se décompose et se régénère, mais finalement rien ne périt.—La nature se suffit à elle-même pour produire des chefs-d'œuvre : l'art emprunte d'elle tout ce qu'il a de beau ; il n'a rien en propre, et la nature a les premiers droits sur tout.—Quelles que puissent être les infortunes d'un homme, en laissant à part celles qu'il se fait à lui-même ou que son imagination lui exagère, il se trouvera qu'elles ne sont pas à comparer avec la multitude des bienfaits qu'il a reçus dans le cours de sa vie.—Dieu nous conduit, par des voies secrètes et inconnues, aux grandeurs qu'il nous destine. Les épreuves mêmes qu'il nous envoie ont un but miséricordieux que nous reconnaitrons un jour.—La nature est un livre ouvert à tous : nul n'est excusable de n'y pas lire, parce qu'il parle une langue intelligible à tous. C'est dans ce livre, grand et sublime, que le Père commun se montre plus à découvert.—Une cause première, tout intelligente, toute-puissante, indépendante, libre, immuable, éternelle, immense, juste, bonne, miséricordieuse, et dont la providence embrasse tout : voilà l'idée que nous devons avoir de Dieu.—La splendeur des étoiles est effacée par l'éclat du soleil ; toute la gloire, toutes les lumières, toute la puissance, toutes les richesses disparaissent, lorsqu'on vient à les mettre en parallèle avec la gloire et la majesté de celui qui est le principe unique de tout ce qui existe.—Les plus grands génies, les hommes les plus rares et les plus transcendants ont cru à la religion et à ses mystères.

## III

Dieu, qui nous donna l'existence, nous fit pour le bonheur ; un penchant irrésistible nous y porte sans cesse. Mais, au lieu de le chercher où il est en effet, nous nous en éloignons de jour en jour en le plaçant dans des biens qui n'en ont que l'apparence.—Tous les hommes ont eu l'idée et le sentiment d'une cause première, d'une intelligence suprême ; mais lorsqu'ils n'ont pas été éclairés par la révélation, où la plaçaient-ils ? quelles notions s'en sont-ils formées ? quel culte lui rendaient-ils ? Sur tous ces points, que de fausses idées ? quel amas de superstitions !—Si la souveraine bonté s'est plu à parer si richement la première demeure de l'homme ; si par son ordre toutes les parties de la nature conspirent ici-bas à lui fournir des sources intarissables de plaisir, quel ne sera pas le bonheur dont elle le comblera dans la nouvelle Jérusalem ?—La fortune est le dieu du monde, et ceux qui servent cette idole lui rendent un véritable culte, puisqu'ils mettent en elle leur foi, leur amour, leur espérance : ils lui sacrifient corps et âme.—On se trompe en pensant que la prière n'est qu'une pratique surrogatoire de piété : la prière est un devoir essentiel de la religion.—L'hydropisie, qui consiste dans l'enflure du corps, est l'image de l'enflure non moins monstrueuse de l'esprit, maladie mortelle qui a sa racine dans l'amour de soi-même, et produit tous les dérèglements de l'orgueil. Le propre de l'hydropisie spirituelle est de pousser au dehors toute la substance de la vie, afin de paraître aux yeux des autres, et de s'élever de plus en plus, pour se mettre au-dessus de tous.

## IV

La terre nous fournit un vaste théâtre de merveilles où la grandeur divine brille d'un incomparable éclat.—Quelle occupation plus digne de l'homme, après l'étude de ce qu'il a plu à la Divinité de nous révéler, que celle d'étudier constamment le livre de la nature pour y apprendre les vérités qui nous rappellent l'immense grandeur de Dieu et notre

petitesse !—Le monde n'est pas composé de matériaux désunis ou mal liés ; c'est un tout régulier, parfait, dont la structure et l'arrangement sont l'ouvrage d'une intelligence suprême.—Dans quelque ouvrage que ce soit, rien ne démontre plus clairement l'intelligence de son auteur que la liaison et les rapports qu'il a su mettre entre les diverses parties qui le composent, en sorte qu'elles ne fassent qu'un même tout, où chaque chose soit à sa place et contribue au maintien et à la perfection de l'ensemble.—Les mystères de la nature nous donnent tous les jours d'importantes leçons à l'égard de la religion révélée. Dans le règne de la nature Dieu a mis à notre portée les moyens propres à nous faire passer heureusement notre vie corporelle, quoiqu'il ait voilé les causes à nos yeux. C'est ainsi que, dans le règne de la grâce, il nous fournit les moyens de parvenir à la vie spirituelle sans nous dévoiler la manière dont il opère en nous.—Toute la constitution du monde est propre à nous convaincre que ce n'est point le hasard, mais un art divin qui a élevé cet étonnant édifice, imprimé le mouvement à ses différentes parties, fixé leurs rapports innombrables, déterminé la grande chaîne d'événements dépendant l'un de l'autre, en sorte que l'univers est fait d'après un plan unique, et démontre, par l'ensemble de ses parties et par l'unité du dessein, la sagesse de son auteur.

## PHRASES A CORRIGER

1. Les pertes que bien des gens ont essuyées, les mettent dans l'impossibilité de pouvoir exercer leur bienfaisance vis-à-vis des infortunés qu'ils ont toujours eu coutume de secourir.
2. Elle ne rencontre dans les ouvrages du savant Homère, que des sensations agréables et point de réflexions approfondies.
3. Il se forma des cabales pour perdre Caton ; on blâma hautement les marchés qu'il avaient faits, pour l'entretien ou la réparation des édifices publics.

4. Certaines gens qui se disent dévotes sont néanmoins tellement pressées, qu'elles sortent de l'église où elles avaient été entendre la messe, avant que la dernière évangile ne soit dite.

5. Je vous engage et voudrais vous voir apprendre et mettre en pratique les règles que nous avons données sur l'art important de la parole.

6. C'est à Westminster, ancienne ville, qui fait aujourd'hui partie de celle de Londres, où le parlement tient ses séances.

7. Consacrez à ce pasteur l'affection que vous aviez pour vos parents, je n'en serai point jaloux. Mais cependant je dois vous observer que vous ne pouvez plus habiter ce séjour destiné à célébrer le saint office.

8. L'hôtel des Invalides, sous quelque aspect qu'on l'envisage, soit par rapport à sa structure, ou à cause des chefs-d'œuvre qui le décorent, soit enfin pour la discipline admirable qui s'y observe, est, sans contredire, l'un des plus beaux monuments du siècle de Louis quatorze.

9. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement, et nous arracher un aveu qui coûte cher à notre cœur.

10. De quelques superbes distinctions dont s'enorgueillissent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est bien petite.

11. Il l'appelle son serviteur, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses ordres, et qu'il en est obéi.

CORRECTIONS

1. Les pertes que bien des gens ont essayées, les mettent dans l'impossibilité de pouvoir exercer leur bienfaisance envers les infortunés qu'ils ont toujours eu coutume de secourir.

2. Elle ne rencontre dans les ouvrages du savant Homère, que des sensations agréables, mais elle n'y voit pas de réflexions profondes.

3. On forma des cabales pour perdre Caton ; on blâma hautement les marchés

qu'il avait faits soit pour l'entretien, soit pour la réparation des édifices publics.

4. Certaines gens qui se disent dévots, sont néanmoins tellement pressés, qu'ils sortent de l'église, où ils étaient allés entendre la messe, avant que le dernier évangile soit dit.

5. Je vous engage à apprendre les règles que nous vous avons données sur l'art important de la parole, et je voudrais vous voir les mettre en pratique.

6. C'est à Westminster, ancienne ville qui fait aujourd'hui partie de celle de Londres, que le Parlement tient ses séances.

7. Consacrez à ce pasteur l'affection que vous aviez pour vos parents, je n'en serai point jaloux. Cependant je dois vous faire observer que vous ne pouvez plus habiter ce séjour destiné à la célébration du saint office.

8. L'hôtel des Invalides, sous quelque aspect qu'on l'envisage, soit par rapport à sa structure, soit à cause des chefs-d'œuvre qui le décorent, soit enfin pour la discipline admirable qui s'y observe, est sans contredit un des plus beaux monuments du siècle de Louis XIV.

9. Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui puissent nous reprendre utilement, et nous arracher un aveu qui coûte cher à notre cœur.

10. De quelques superbes distinctions que s'enorgueillissent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est bien petite.

11. Il l'appelle son serviteur, parce qu'il l'a nommé pour faire exécuter ses ordres, et que cet homme, en effet, lui obéit.

J. F. BOINVILLIERS.

EXERCICES DE CALCUL

I. Un homme s'est fait construire une grange ; il a payé \$15 au charpentier par semaine pendant 7 semaines ; le bois de construction et autres matériaux lui ont coûté \$139 : à combien la grange lui revient-elle ?

Réponse : \$244.

*Solution :*

Cet homme a payé au charpentier  
 $\$15 \times 7 = \dots\dots\dots \$105$   
 Les matériaux lui ont coûté  $\dots\dots\dots 139$   


---

 Il a dépensé en tout  $\dots\dots\dots \$244$

II. On achète 18 obligations, dont cha-  
 cune vaut \$387 et rapporte \$14 par an.  
 Quel est 1o le montant de l'achat, 2o le  
 revenu total ?

*Réponse :* 1o \$6966, 2o \$252.

*Solution :*

Lemontant de l'achat =  $\$387 \times 18 = \$6966$   
 Le revenu total  $\dots = \$14 \times 18 = \$252$

III. Un boulanger vend 48 lbs de bis-  
 cuits à 14 centins la livre, et 128 pains à  
 9 centins le pain : combien doit-il rece-  
 voir ?

*Réponse :* \$18.24.

*Solution :*

$48 \times 0.14 = \$6.72$ , produit de la 1e vente ;  
 $128 \times 0.09 = \$11.52$ , produit de la 2e vente ;  
 $\$6.72 + \$11.52 = \$18.24$ , produit des deux  
 ventes.

IV. Un fabricant emploie, pendant 45  
 jours, 178 hommes payés chacun \$1, 59  
 femmes payées \$0.80 et 36 enfants payés  
 \$0.60 par jour. Ces ouvriers ont produit  
 pendant ce temps 11875 verges d'étoffe à  
 \$1.20 la verge. Quel est, abstraction  
 faite de toute autre dépense, le bénéfice  
 du fabricant ?

*Réponse :* \$3,144.

*Solution :*

Le fabricant a payé  
 Aux hommes :  $\$1.00 \times 178 \times 45 = \$8,010$   
 Aux femmes :  $\$0.80 \times 59 \times 45 = 2,124$   
 Aux enfants :  $\$0.60 \times 36 \times 45 = 922$   


---

 En tout  $\dots\dots\dots \$11,106$   
 Le produit des ouvriers =  $\$1.20 \times 11875 =$   
 $\$14250$ .  
 Le bénéfice réalisé =  $\$14250 - \$11106 =$   
 $\$3144$ .

V. Un homme achète un moulin qu'il  
 paye \$12675 ; il donne comptant \$1675 ;  
 en combien de paiements de \$1375 cha-  
 cun éteindra-t-il sa dette ?

*Réponse :* 8.

*Solution :*

$\$12675 - \$1675 = \$11000 =$  ce que cet  
 homme a encore à payer :  
 $\frac{11000}{1375} = 8$  paiements.

VI. Un voyageur marche pendant 3  
 jours ; le 1er jour il fait 54 milles, le 2e  
 67 milles, et le 3e 47 milles : on demande  
 combien il a fait de milles par jour en  
 moyenne.

*Réponse :* 56 milles.

*Solution :*

$\frac{54 + 67 + 47}{3} = \frac{168}{3} = 56$  milles, distance  
 moyenne parcourue par jour.

VII. Les  $\frac{1}{5}$  d'une verge d'étoffe coûtant  
 40 centins, quel est le prix de la verge ?

*Réponse :* \$0.56.

*Solution :*

$\frac{40 \times 7}{5} = 8 \times 7 = 56$  centins.

TRIBUNE LIBRE

ALGÈBRE.

I. Quelle est la valeur numérique de  
 $\frac{(2a^2 - 3ab^2) - (\frac{1}{2}a^2 - 4a^2b^2) \times \frac{1}{3}(a^3 - b^2)}{\frac{1}{4}(a^3 - b^2)}$ , si  $a = \frac{1}{2}$ ,  
 et  $b = -3$  ?

*Solution :*

$$\begin{aligned} & \frac{(2a^2 - 3ab^2) - (\frac{1}{2}a^2 - 4a^2b^2) \times \frac{1}{3}(a^3 - b^2)}{\frac{1}{4}(a^3 - b^2)} \\ &= \frac{(2a^2 - 3ab^2) - (\frac{1}{2} \times \frac{1}{8}a^2 - 4a^2b^2) \times \frac{1}{3}(a^3 - b^2)}{\frac{1}{4}(a^3 - b^2)} \\ &= \frac{(2 \times \frac{1}{4} - 3 \times \frac{1}{2} \times 9) - (\frac{1}{2} \times \frac{1}{8} - 4 \times \frac{1}{2} \times 9) \times \frac{1}{3}(\frac{1}{8} - 9)}{\frac{1}{4}(\frac{1}{8} - 9)} \\ &= \frac{(\frac{1}{2} - \frac{27}{2}) - (\frac{1}{16} - \frac{36}{2}) \times (\frac{1}{24} - \frac{27}{2})}{(\frac{1}{4} - \frac{9}{4})} \\ &= \frac{(-13) - (-7)(-\frac{13}{2})}{-\frac{1}{2}} \\ &= \frac{-13 - \frac{91}{2}}{-\frac{1}{2}} \\ &= \frac{-312 + 497}{24} \\ &= \frac{-809}{-6} = 134\frac{1}{6} = \text{Réponse.} \end{aligned}$$

II. Simplifier les expressions suivantes :

(A)  $\left(\frac{2a}{2b-c}\right) \left(\frac{b+c-c}{3-2}\right)$ .

Solution :

$$\left(\frac{2a}{2b-c}\right) \left(\frac{b+c-c}{3-2}\right) = \left(\frac{2a}{2b-c}\right) \times \left(\frac{2(b+c)-3c}{6}\right)$$

$$\frac{2a\{2(b+c)-3c\}}{6(2b-c)} = \frac{2a(2b+2c-3c)}{6(2b-c)} = \frac{2a(2b-c)}{6(2b-c)}$$

$$= \frac{2a}{6} = \frac{a}{3} = \frac{1}{3}a = \text{Réponse.}$$

(B)  $\frac{x^2+xy}{x^2+y^2} \times \left(\frac{x}{x-y} - \frac{y}{y+x}\right)$ .

Solution :

$$\frac{x^2+xy}{x^2+y^2} \times \left(\frac{x}{x-y} - \frac{y}{y+x}\right) = \frac{x^2+xy}{x^2-y^2} \times \left(\frac{x^2+y^2}{x^2-y^2}\right)$$

$$= \frac{x^2+xy}{x^2-y^2} = \frac{x^2+xy}{(x-y)(x+y)} = \frac{x}{x-y}$$

= Réponse.

(C)  $x - \frac{x^2}{x-1} - \frac{x}{x-1}$ .

Solution :

$$x - \frac{x^2}{x-1} - \frac{x}{x-1} = \frac{x(x-1) + x^2 - x}{x-1}$$

$$= \frac{-x^2 + x - x^2 - x - 2x}{x-1} = \frac{-2x}{x-1} = \text{Réponse.}$$

(D) Simplifiez (à l'aide de la valeur numérique) l'expression  $a^2 - (3b-c) - \sqrt{2(a-c)^2 + b^2}$ , étant donné que  $a=8, b=-3, c=2$ .

Solution :

$$a^2 - (3b-c) - \sqrt{2a(a-c)^2 + b^2}$$

$$= 8 - (3 \times -3 - 2) - \sqrt{2(8-2)^2 + (-3)^2}$$

$$= 8 - (-9 - 2) - \sqrt{2(36) + (9)}$$

$$= 8 - (-11) - \sqrt{81}$$

$$= 8 + 11 - 9$$

$$= 10 = \text{Réponse.}$$

III. Trouver la valeur de  $x$  et  $y$  dans les équations suivantes :

$$\frac{3x-2y}{4} - \frac{x-y}{2} = 1 \quad (1)$$

$$\frac{x}{3} + \frac{y}{2} = 4 \quad (2)$$

$$3x - 2y + 2y - 2x = 4 \quad (1)$$

$$x = 4 = \text{1ère valeur.}$$

$$\frac{4}{3} + \frac{y}{2} = 4 \quad (2) \text{ où } x \text{ est remplacé}$$

par sa valeur.

$$8 + 3y = 24$$

$$3y = 16$$

$$y = 5\frac{1}{3} = \text{2ème valeur.}$$

IV. Quelle est la valeur de  $x$  dans l'équation suivante :

$$2 + x + \left\{\frac{x^2+2(9+3x)}{9}\right\} + 2 + \frac{x}{3} = 0?$$

Solution :

$$2 + x + \left\{\frac{x^2+2(9+3x)}{9}\right\} + 2 + \frac{x}{3} = 0$$

$$18 + 9x + x^2 + (9+3x)2 + 18 + 2x = 0$$

$$54 + 18x + x^2 = 0$$

$$x^2 + 18x = -54$$

$$x = -9 \pm \sqrt{54 + 81}$$

$$x = -9 \pm \sqrt{27}$$

$$x = -9 \pm 5.196152$$

Les valeurs de  $x$  sont :  $-3.803848$  et  $-14.196152 = \text{Réponse.}$

V. A se met en marche avec une vitesse de 4 milles à l'heure. B, quinze minutes plus tard, part avec une vitesse de  $4\frac{1}{2}$  à l'heure. Quand et où va-t-il rejoindre A?

Solution :

Soit  $x$  = le nombre de milles parcourus ;  
Alors  $\frac{x}{4}$  = le temps que A prend à faire ce trajet,  
Et  $\frac{x}{4\frac{1}{2}}$  = le temps que B prend à faire ce trajet.

Par conséquent,  $\frac{x}{4} - \frac{4}{4\frac{1}{2}} = \frac{1}{4}$

$$19x - 16x = 19$$

$$3x = 19$$

$$x = 6\frac{1}{3} \text{ milles, 1ère Rép.}$$

$$\left. \begin{aligned} \frac{6\frac{1}{3}}{4} &= 1\frac{1}{7} \text{ heure} = \text{temps de A} \\ \frac{6\frac{1}{3}}{4\frac{1}{2}} &= \frac{4}{3} = 1\frac{1}{3} \text{ hr.} = \text{temps de B} \end{aligned} \right\} \text{2ème Rép.}$$

VI. Deux conduites remplissent une citerne dans  $1\frac{1}{3}$  heure. Celle du plus grand diamètre peut la remplir en deux heures de moins que l'autre. Quel temps faudra-t-il à chaque conduite pour la remplir séparément?

Solution :

Soit  $x$  le temps qu'il faut au petit tuyau pour remplir la citerne ;  
 $x-2$  le temps qu'il faut au grand tuyau pour remplir la citerne ;

Alors  $\frac{1}{x} + \frac{1}{x-2} = \frac{4}{3}$

$$\frac{x-2+x}{x^2-2x} = \frac{4}{3}$$

$$8x - 8 = 3x^2 - 6x$$

$$-3x^2 + 14x = 8$$

$$x^2 - \frac{14}{3}x = -\frac{8}{3}$$

$$x = \frac{7}{3} \pm \sqrt{\frac{49}{9} - \frac{32}{3}}$$

$$x = \frac{7}{3} \pm \frac{5}{3}$$

$$x = 4 \text{ } \left. \begin{aligned} x-2 &= 2 \end{aligned} \right\} \text{Réponse.}$$

*Jacques Cartier: Questions de calendrier civil et ecclésiastique*

Par M. l'abbé HOSPICE VERREAU, LL.D.

(Lu devant la Société Royale du Canada, le 28 mai 1890.)

(Suite)

SECOND VOYAGE, 1535.

MAI 16, DIM. de la PENTECOTE. L'équipage communie à la cathédrale, et reçoit la bénédiction de l'évêque.  
 " 19, Mercredi. Les navires lèvent l'ancre et partent.  
 " 26, Mercredi. Vents contraires et violents.

Le *Bref récit* met le 25, ce qui nous ramène au mardi.

JUIN 25, Vendredi. Les vaisseaux séparés par la tempête.  
 JUILLET 7, Mercredi. Cartier prend terre à l'île aux Oiseaux.  
 " 8, Jeudi. Il gagne le détroit de Belle-Isle.  
 " 15, Jeudi. Il arrive à Blanc-Sablon, rendez-vous des vaisseaux.  
 " 26, Lundi. Les trois navires se réunissent.  
 " 29, Jeudi. Ils commencent à remonter la côte nord. Cartier nomme les îles Saint-Guillaume.  
 " 30, Vendredi. Il continue sa route; nomme les îles Sainte-Marthe.  
 " 31, Samedi. Il nomme le cap Saint-Germain, et reconnaît le cap Tienno.  
 AOUT 1, Dimanche. Vent contraire. Cartier entre dans le havre Saint-Nicolas, qu'il nomme.  
 " 8, Dimanche. Il se dirige vers la côte sud.

Les manuscrits et l'édition de Québec mettent le 8, qui est la bonne date; la lettre dominicale est c. On lit VII dans le *Bref récit*; mais l'emploi des chiffres romains explique facilement l'erreur: le dernier chiffre se sera détaché avant l'impression.

AOUT 3, Lundi. Le vent contraire le fait revenir au nord. Il s'arrête dans une baie qu'il nomme Saint-Laurent.  
 " 12, Jeudi (1). }  
 " ou }  
 " 13, Vendredi (2). }  
 " ou }  
 " 14, Samedi (3). }  
 Il quitte la baie Saint-Laurent pour la côte sud, il reconnaît l'île d'Anticosti, dont il double l'extrémité occidentale pendant la nuit.

(1) *Bref récit*.

(3) Édition de Québec.

(2) Manuscrits.

<b>AOUT</b>	<b>15</b> , Dim. ASSOMPTION.	Il est au sud d'Anticosti, qu'il nomme, d'après la fête, île de l'Assomption.
"	16, Lundi.	Il continue à longer la côte.
"	17, MARDI.	Il revient vers la côte nord.
"	<b>18</b> , MERCREDI.	Il retourne en arrière vers la baie Saint-Laurent.
"	19, JEUDI.	Il arrive aux Sept-Iles qu'il nomme.
"	20, VENDREDI.	Il continue vers l'est, puis il revient aux Sept-Iles, où il est retenu par les vents contraires.
"	<b>21</b> , Samedi.	
	Ternaux indique le 20 par erreur.	
"	<b>24</b> , MARDI.	Il met à la voile, et se dirige vers la côte sud ; navigue les jours suivants.

Les différentes éditions renferment ici une lacune importante. D'après les manuscrits, Cartier aurait touché à la rive droite le 29 et non le 24.

"	25, Mercredi.	
"	26, Jeudi.	
"	27, Vendredi.	
"	28, Samedi.	
"	<b>29</b> , Dimanche. DÉCOLLATION DE ST. J.-BAPT.	Il arrive au havre des îlots Saint-Jean.
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>1</b> , Mercredi.	Cartier quitte ce havre, et se dirige vers le Saguenay.
Septembre	<b>2</b> , Jeudi.	Il sort du Saguenay et mouille près de l'île aux Lièvres.
"	3, Vendredi.	Il met à la voile et continue sa route.

Nouvelle lacune. Où Cartier s'est-il arrêté en partant de l'île aux Lièvres ? Où a-t-il passé le dimanche ?

"	<b>6</b> , Lundi.	Il arrive à l'île aux Coudres.
"	<b>7</b> , Mardi. Jour de N.-D.	Il y a ici une erreur de quantième que je discute plus loin. Cartier entend la messe, et continue à remonter le fleuve. Il s'arrête par le travers de l'île d'Orléans.
"	[ 8, Mercredi.]	
"	9, Jeudi.	Donnacona visite Cartier ; celui-ci se rend ensuite jusqu'à Stadaconé, et explore l'entrée de la rivière St-Charles.

Ici, nous rencontrons encore une lacune, soit que Cartier ait mis plusieurs jours à visiter Stadaconé et la rivière Saint-Charles, soit que, de retour à ses vaisseaux, le 9 au soir, il ait continué à bien examiner la côte nord et l'île d'Orléans. Il est évident que l'ensemble de ces explorations l'a occupé le reste de la semaine, y compris dimanche, le 12 septembre.



"	13, Lundi.	Il lève l'ancre pour se rendre à la rivière Saint-Charles.
"	14, Mardi. EXALTATION DE LA SAINTE CROIX.	Il arrive à l'entrée de la rivière.
"	15, Mercredi.	Il y fait planter des balises pour guider la marche des navires.
"	16, Jeudi.	Deux navires sont conduits au lieu de l'hivernement.
"	17, Vendredi.	Instances de Donnacona pour détourner Cartier de son voyage à Hochelaga.
"	18, Samedi.	Stratagème de Donnacona pour arrêter Cartier.
"	19, Dimanche.	Cartier se met en route avec le galion pour monter à Hochelaga.
"	28(1), Mardi.	Il arrive au lac Saint-Pierre.
"	? 29, Mercredi.	Il laisse le galion dans les îles de Berthier, et remonte le fleuve avec les deux barques.
Octobre	2(2), Samedi.	Il arrive à Hochelaga.
"	3, Dimanche.	Cartier descend à terre, visite la ville, la montagne, &c. Il en repart le même jour.
"	4, LUNDI.	Il rejoint le galion.
"	5, MARDI.	Il reprend le chemin de Québec.
"	7, Jeudi.	Il s'arrête à Trois-Rivières, et fait planter une croix sur une île ; il explore la rivière.
"	11, LUNDI.	Il arrive à Sainte-Croix ; il trouve ses gens fortifiés.
"	12, Mardi.	Donnacona visite Cartier.
"	13, Mercredi.	Cartier, accompagné des gentilshommes et de cinquante compagnons, visite Stadaconé.
MI-NOVEMBRE.		La glace couvre la rivière Saint-Charles, et environne les navires.
DÉCEMBRE.		Le scorbut se met dans l'équipage.

1536.

*(Style romain.)*

MI-FÉVRIER.

Presque tout l'équipage, moins dix hommes, en est attaqué.

Grand'messe célébrée dans la forêt. Cartier se fait pèlerin à Roc-amadour.

(1) Le *Bref récit* met 18 . . L'erreur est évidente.(2) 19 octobre, *ibid.*

**Mi-mars.** Jusqu'à cette date, Cartier perd 25 hommes. Domagaya lui enseigne un remède.  
**AVRIL 15, Samedi saint.** La glace disparaît.

L'édition de Québec a imprimé "jusqu'au dix-huitième jour d'avril," et Hakluyt : "from the midst of November until the midst of March."

" 16, Pâques, 1er jour de 1536 pour Cartier.  
 " **21, Vendredi.** Domagaya, accompagné de sauvages étrangers, visite Cartier, annonce le retour de Donnacona.  
 " **22, Samedi.** Ce dernier revient de la chasse, accompagné d'un grand nombre d'autres sauvages étrangers.

Il devient assez difficile de suivre, jour par jour, ce qui se passe dans le camp de Cartier et à Stadaconé. Il y a une lacune évidente entre le samedi 22 et le vendredi suivant.

" 28, Vendredi. Cartier envoie examiner ce qui se passe à Stadaconé.  
 " 29, Samedi. Il fait mander Taïnoagny.  
 " 30, Dimanche, } Taïnoagny, malgré sa promesse, est  
**MAI** 1, Lundi. } deux jours sans venir le trouver.  
 " 2, Mardi. Il se décide enfin à venir.  
 " **3, Mercredi. FÊTE DE LA** Cartier plante une croix. Il se saisit de  
**SAINTE-CROIX.** Donnacona.  
 " 4, Jeudi. Cartier permet à l'agouhanna de parler à son peuple.  
 " **5, Vendredi.** Les habitants de Stadaconé reviennent voir leur chef, et lui apportent des provisions.  
 " **6, SAMEDI.** Cartier sort de la rivière Sainte-Croix, et se rend au bas de l'île d'Orléans.  
 " **7, DIMANCHE.** Il arrive à l'île aux Coudres ; il y stationne jusqu'au 16.

L'édition de Québec met : "jusqu'au lundi, sixième dudit mois." C'est une double erreur. Les manuscrits portent, dit-on, "jusqu'au lundi XVIe dudit mois." Il y a encore là une erreur : le lundi tombait le 15. Cartier s'arrête jusqu'au 15 inclusivement, et part mardi, le 16, le *lendemain* de la visite des sauvages.

**Mai 16, Mardi.** Cartier lève l'ancre et se rend à l'île aux Lièvres. La tempête le force de revenir à l'île aux Coudres.  
 " **21, Dimanche.** Cartier reprend sa route, et gagne le passage de *Honguedo*, entre Anticosti et Gaspé.

" ? , Le lendemain. Il arrive à l'île de Brion.

Ici, encore, nous rencontrons une lacune.

" 25, Jeudi. ASCENSION. Cartier gagne une île basse et sablonneuse.

Le *Bref récit* commet une erreur en disant : "Jeudi, 26 jour dudict moys, jour et feste de l'ascension (*sic*) nostre Seigneur." L'Ascension, en 1536, tombait le 25 mai. L'édition de Québec est exacte ; Hakluyt, sans mentionner la fête, dit simplement : "On the 26th of the month." L'erreur du *Bref récit* se continue au jour suivant ; mais elle s'arrête là. La recension placée à la fin du volume, n'indiquant aucune variante dans les manuscrits, on doit conclure qu'ils ont aussi le 26.

" 26, VENDREDI. Il revient à l'île de Brion.

JUIN 1, Jeudi. Il nomme le cap de Lorraine et le cap Saint-Paul. Suivant le texte imprimé, il serait arrivé seulement à ce cap.

" 4, DIM. DE LA PENTECÔTE. Il aperçoit la côte de Terre-Neuve. Il nomme le havre du Saint-Esprit.

" 6, MARDI. Il longe la côte jusqu'aux îles Saint-Pierre.

" 11, Dim, S. BARNABÉ. Il s'y arrête jusqu'au 16.

" 16, Vendredi. Il gagne le cap Raze, et entre dans le port de Rognouse. Il fait les préparatifs du retour.

" 19, LUNDI. Il se met en route pour traverser l'Océan.

JUILLET 6 ? Vendredi. Il rentre à Saint-Malo.

#### TROISIÈME VOYAGE, 1541.

MAI 23, Lundi. Cartier part de Saint-Malo avec cinq navires.

" 26, Jeudi. Ascension.

Juin .... Les vaisseaux, dispersés par la tempête, se réunissent à Quirpont.

AOUT 23, Mardi. Cartier arrive devant Québec.

.... Il va reconnaître la rivière du cap Rouge.

.... Il y conduit ses vaisseaux.

" 27, Jeudi. Il débarque son artillerie, et laisse deux vaisseaux au milieu du fleuve.

SEPTEMBRE 2, Vendredi. Ces deux vaisseaux retournent en France.

" 7, Mercredi. Cartier se met en route pour Hochelaga.

" 11, Dimanche. Il arrive aux saults de Lachine, met pied à terre, et monte le long du fleuve.

.... Il reprend la route de Québec.

Le calendrier ecclésiastique est un élément précieux dans les études chronologiques comme celle-ci. L'indication d'une fête remplace quelquefois le quantième du mois, ou le confirme d'abondance. Quelquefois aussi elle peut donner lieu à des discussions intéressantes, utiles à l'histoire civile autant qu'à l'histoire religieuse.

Cartier avait une foi vive : il mentionne souvent les fêtes de l'Eglise, soit pour rappeler qu'il a fait célébrer la messe par les prêtres qui l'accompagnaient, soit pour imposer aux endroits remarquables qu'il découvrait, le nom du saint ou du mystère honoré en ce jour.

Plusieurs noms cependant— nous le verrons plus loin—sont destinés à rappeler la patrie absente ou les souvenirs intimes de la famille.

Nous allons examiner successivement, en aussi peu de mots que possible, ces différentes indications.

1. Le 10 juin 1534, Cartier était au port de Brest : "Le jour saint Barnabé, . . . nous allames . . . outre le dit hable." (1) La fête de S. Barnabé est célébrée le 11 juin.

2. Nous sommes en face d'un cap sur les côtes de Terre-Neuve ; "Et pour ce que s'estoit (*sic*) le jour de Monsgr saint Jehan, nommame le cap saint Jehan." (2)

Tout le monde sait que cette fête tombe le 24 juin. En 1534, c'était un mercredi.

3. "Le premier cap fut nommé le cap S. Pierre, pour ce que le jour dudict saint y ariuames." (3)

C'est le 29 juin, un lundi.

4. "Le quart jour dudict moys, jour saint Martin, reengeames ladite terre du Nord . . . et la noumames la couche saint Martin." (4)

Il ne peut être question ici de la fête propre de S. Martin, qui était une époque très importante pour nos ancêtres, parce qu'elle ramenait l'échéance des redevances seigneuriales et autres. Le 4 juillet, on célébrait le triple anniversaire de la consécration épiscopale du grand évêque de Tours, de la dédicace de sa basilique et de la translation de ses ossements.

5. " Nous fusmes le jour de la Magdeleine o (avec) nos barques au lieu où "[les sauvages] estoient sur l'orée de l'eau." (5)

La fête de sainte Marie-Madeleine est célébrée le 22 juillet.

6 "Le dit cap fut nommé le cap de S. Loys, pour [ce] que le dit jour estoit la "fête dudict saint." (6)

Ce passage nous présente une double difficulté, celle du quantième et celle de la fête.

D'après la *Relation originale* (7) nous sommes au mardi, 28 juillet, tandis que la première édition de M. Michelant (8) met le mercredi, c'est-à-dire le 29 ; c'est aussi la date donnée par Hakluyt et par Ramusio. L'édition de Québec (9) se contente de dire : "deux jours après," ce qui nous ferait remonter à lundi le 27.

Je crois que le 29 doit être mis de côté, d'abord à cause de la *Relation originale*, dont l'autorité, sans être absolue, l'emporte sur les autres ; ensuite parce que le 29 était occupé par la fête de saint Guillaume Pichon.

1 *Rel. orig.*, p. 9.

3 *Ibid.*, p. 21.

5 *Ibid.*, p. 37.

7 *Ibid.*, p. 43.

9 P. 19.

2 *Ibid.*, p. 17.

4 *Ibid.*, p. 28.

6 *Ibid.*, p. 44.

8 Tross, 1865, p. 60.

La Bretagne paraît avoir eu un culte particulier pour ce saint, qui était un de ses enfants (1) : dans quelques endroits, on jeûnait la veille de la fête : le prénom de Guillaume revient très souvent, parmi les compagnons de Cartier, et parmi les bourgeois de Saint-Malo. On y a certainement honoré S. Guillaume le 29 juillet, jour fixé par le pape Innocent IV, dans la bulle de canonisation ; on en trouve la preuve dans le bréviaire du diocèse (2). En 1535, Cartier, à pareil quantième, nomme Saint-Guillaume (3) un cap situé sur la côte nord du fleuve.

Quant à la difficulté que nous offre le nom de S. Louis, il est moins facile de la résoudre.

C'est le 25 août qui est assigné par Boniface VIII, à la fête du roi de France (4) ; mais une église particulière peut s'écarter de la règle générale et honorer certains saints à des jours qui lui sont propres, en vertu de privilèges ou par suite de circonstances que la liturgie détermine. Tel a pu être le cas pour la fête de S. Louis, dans le diocèse de Saint-Malo. Cartier peut aussi, comme pour S. Martin, faire allusion à une fête secondaire.

Quoi qu'il en soit, je ferai remarquer qu'à part la mention précédente, je n'ai rien trouvé qui justifie cette hypothèse.

Les traducteurs sont loin d'éclaircir la question ; ils semblent même avoir évité de traduire. Ramusio met simplement *santo Aluise* (5) et il est difficile de voir dans ce mot la forme vénitienne *Aloysio*, employée par *Lurgi* ou *Ludovici*. C'est plutôt le nom français *Allouise* transporté en italien. Hakluyt, de son côté, met *Alvise*.

Sans entrer dans la discussion étymologique de ces deux mots, ni chercher s'ils sont des formes populaires et locales du même nom — Louis —, je constate qu'on les rencontre tous les deux, le premier dans les comptes de Cartier (6), le second dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes et *Acta sanctorum Belgii selecta* (7).

J'ajouterai enfin, pour ceux qui voudraient pousser plus loin les recherches, que la partie du manuscrit d'après lequel la *Relation originale* a été imprimée, est assez difficile à déchiffrer (8) et il n'est pas impossible qu'on ait pris pour S. Louis le nom de tout autre saint (9).

(1) *Vie des Saints de la Bretagne Armorique*, par le P. Albert Legrand.

(2) Au moins dans l'édition de 1629.

(3) *Bref récit*, p. 7 recto.

(4) Il paraît cependant qu'elle ne fut rendue obligatoire pour toute l'Eglise, et même pour toute la France, que par Grégoire XV. (Du Saussay, *Martyrologium gallicanum*, t. 1, p. 552.)

(4) L'Eglise honore, le 19 juillet, un autre S. Louis, neveu du premier et évêque de Toulouse. Son culte — on le comprend — a toujours été moins répandu en France que celui de son oncle.

(5) "Il detto capo fu chiamato capo di santo Aluise, perchioche in detto giornoera la sua festa."

(6) Allouise Détiville, caution de Roberval, et sans doute Picard comme lui. Ramé, p. 26.

(7) Le vénérable Alvise, en latin *Alvisus*, évêque d'Arras, au 12<sup>e</sup> siècle, Cf. les *Petits Bollandistes*, Paris, 1888, t. 10, p. 526.

(8) Dans les cinq derniers feuillets (il y en a dix-sept en tout) "l'écriture se lâche, les abréviations se multiplient, se compliquent, et la lecture, facile au début, devient sur la fin d'une difficulté extrême." Préface, p. vi.

(9) Par exemple, de S. Loup, connu sous les noms de Leu et Lop, évêque de Troyes au 5<sup>e</sup> siècle. Sa fête est marquée dans le martyrologe au 29 juillet. Le culte de ce grand saint devait être très répandu chez les Bretons à cause de ses vertus, et surtout à cause de la mission qu'il avait accomplie avec S. Germain, dans la Grande-Bretagne, pour détruire le pélagianisme. Il n'est pas impossible de voir dans le nom de Montmorency, donné au cap voisin, une association d'idées locales : cap Saint-Leu, cap Montmorency. Il y a dans la vallée de Montmorency, près de Paris, le joli village de Saint-Leu. Cartier paraît très enchanté du paysage qu'il a sous les yeux dans cette partie de l'île d'Anticosti. Je donne cette hypothèse pour ce qu'elle vaut ; le découvreur avait encore une autre raison de rap-  
peler le nom de Montmorency ; on le verra plus loin.

D'autres noms de saints, sans être donnés à la date exacte, y touchent de si près qu'il est impossible de s'y tromper.

1. "Le lendemain doziesme (jour de juin)... nous trouames un bon hable " qui fut nommé Saint Anthoine." (1)

La fête du saint est marquée au 13 juin dans le martyrologe. Ce nom est le second imposé par Cartier : s'il rappelle le thaumaturge de Padoue, il fait en même temps penser à l'un des prêtres courageux dont nous voyons le nom dans le rôle de l'équipage.

2. "Le lendemain, second jour de juillet... nous congneumes que c'estoit. une baye... Nous la noumasmes la baye Sainet Limaire." (St-Lunaire). (2)

La fête de S. Lunaire — Leonarius — est marquée au 1er juillet, mais elle pouvait être renvoyée au 2, à cause de l'octave de la fête de S. Jean-Baptiste, si chère aux Malouins. S. Lunaire était également honoré dans la Grande-Bretagne, sa patrie, et dans l'Armorique, théâtre de ses vertus.

Ici se termine à peu près l'étude du calendrier ecclésiastique, suivi par Cartier dans le premier voyage ; mais il n'est peut-être pas inutile de poursuivre cette étude sous un autre point de vue, afin de mieux connaître un homme qui fut plus qu'un marin ordinaire, plus qu'un gai compagnon, avide de plaisirs bruyants.

Cartier évoquait des souvenirs de sa Bretagne quand il donnait aux lieux — havres, caps et rivières — les noms de S. Servan, S. Jacques, S. Julien, de Latte, des Colombiers, etc.

Le premier rappelait une paroisse située à quelque distance de Saint-Malo, et qui en forme aujourd'hui la partie la plus belle et la plus riche. S. Jacques avait plusieurs églises consacrées à son culte ; mais il est évident que Cartier voulait honorer son patron, en appelant de son nom une *rivière belle et grande, où il pécha* beaucoup de saumons. Il semble aussi avoir eu une dévotion particulière pour S. Julien, premier évêque du Mans. Ce vénérable thaumaturge était représenté dans un des vitraux peints qui ornaient la salle principale de la maison de Limoilou. Les *Colombiers* doivent répondre aux petites îles Colombiers situées à l'entrée de l'Arguenon, à l'ouest de Saint-Malo ; le promontoire, que les premières éditions appellent le *cap de Lait*, "bien rogné par le bas et rond par le haut," présentait sans doute à nos marins l'aspect du *cap de Latte* (3), qui s'élève à quelque distance des Colombiers.

Cartier n'avait garde d'oublier ce qu'il devait au roi de France. Un premier cap est nommé le cap Royal ; un autre, le cap du Dauphin, "pour ce que c'est le commencement des bonnes terres ;" un troisième, le cap d'Orléans, "cap de terre moult beau," dit Cartier.

Le dauphin était le duc François, qui devait mourir bientôt (4) ; son frère Henri n'était encore que duc d'Orléans ; devenu duc de Bretagne par la mort de son aîné, il donna à Cartier les lettres d'attache indiquées au n° 8.

A l'amiral, son protecteur, il dédie une île, l'île de Brion, et un cap au connétable de France, Anne de Montmorency (5).

(1) *Rel. orig.*, p. 10.

(2) *Ibid.*, p. 25. Le texte porte *Limaire* ; soit mauvaise lecture, soit faute d'impression : l'erreur est si évidente qu'il est inutile de s'y arrêter.

(3) Il paraît qu'en celtique *laës* signifie élevé ; mais les traducteurs de Ramusio lisant *capo del Latte* nous ont donné, *the cape of Milk*, comme Hakluyt, et le *cap de lait*, comme R. de Petit-Val. Ce n'est pas la seule fois malheureusement qu'un nom géographique a été complètement changé, grâce à la trahison des traducteurs.

(4) En 1536.

(5) Montmorency et Chabot avaient été élevés avec François Ier au château d'Amboise. Leur vieille amitié allait bientôt se changer en haine.

Le marin, qui nous paraît froid et impassible au milieu des tempêtes, se montre aussi sensible aux souvenirs de la famille qu'à ceux de la patrie.

C'est à son épouse (1) qu'il pense quand il s'agit de désigner la première des terres innommées qu'il rencontre à l'entrée du golfe.

Le nom de Granges donné à certaines montagnes de la côte ouest de Terre-Neuve peut aussi bien être destiné à honorer son beau-père qu'à rappeler une forme plus ou moins certaine, et je crois qu'on retrouve le souvenir de sa belle-sœur *Alizon* des Granges dans le nom d'*Alézay* imposé à une île, nom que je ne trouve nulle part ailleurs qu'ici (2). D'*Alizon* on a pu aisément faire *Alézay*, grâce surtout à la forme particulière de l'*n* final dans l'écriture de cette époque.

\* \* \*

Le second voyage fournit pour le calendrier ecclésiastique beaucoup moins de dates que le premier.

Nous rencontrons d'abord celle du 28 juillet, dont nous nous sommes occupés plus haut.

1. "Appareillâmes . . . le vingt neufiesme jour dudict moys (de juillet) . . . mîmes voyles bas, le travers de deux ysles . . . que nous nommasmes les ysles "Saint Guillaume." (3)

2. "Le lendemain, penultime jour dudict moys feismes courir à l'ouaist pour "avoir congnoissance d'autres ysles . . . nous les nommasmes les ysles Sainte "Marthe." (4)

La fête de sainte Marthe tombe aussi le 29 de juillet ; mais en Bretagne, elle pouvait avoir cédé le pas à celle de saint Guillaume, pour les raisons que j'ai indiquées plus haut. Un ancien martyrologe (5) l'indique au 30 juillet.

3. "Depuis ledict jour jusques à l'orloge vyrente feismes courir environ "quinze lieues le travers d'un cap d'ysles basses que nous nommasmes les ysles "Germain," (6)

S. Germain d'Auxerre était l'illustre compagnon de S. Loup et avait travaillé avec lui à la destruction du pélagianisme dans la Grande-Bretagne. Son nom est inscrit dans le martyrologe au 31 juillet : cette date justifie le choix de Cartier, puisqu'il découvrit les îles peu après minuit, du 30 au 31 juillet.

4. Le nom de S. Nicolas ne paraît pas se rattacher à une date précise (7). Cartier, en le rappelant comme ceux de St Julien et de St Lunaire, obéissait à un sentiment de dévotion répandu dans la Bretagne. Une église dédiée au thaumaturge de Myre, à Montfort, dans le diocèse de Saint-Malo, était très célèbre par un fait étrange qui s'y accomplissait tous les ans, s'il faut en croire la légende, et dont Cartier lui-même avait pu être témoin (8).

(1) Catherine des Granges, qu'il avait épousée en 1520, selon M. Jouon des Longrais.

(2) Une commune de Louviers s'appelle Alisay.

(3) *Bref récit*, p. 7, recto.

(4) *Ibid.*

(5) *Usuard*, manuscrit des Chartreux d'Utrecht, cité par les Bollandistes, tom. 7 julii, ad. 30.

(6) *Bref récit*, p. 7, verso.

(7) La fête (*dies natalis*) de S. Nicolas est marquée au 6 décembre ; celle de la translation de ses reliques à Bari se faisait le 9 mai dans le diocèse de Saint-Malo.

(8) Cfr. *Hist. miraculeuse de la canne de Montfort*, dans *Vie des SS. de Bretagne*, par Albert Legrand, p. 331.

5. Il n'est pas nécessaire de mentionner les fêtes de St Laurent et de l'Assomption, dont les dates sont assez connues.

6. Plus tard, parlant de trois îles situées à la rive sud du fleuve, " nous les nommasmes, dit Cartier, les ysleaux saint Jehan, parce que nous y entrasmès le jour de la decollation dudict saint." (1)

C'est le 29 août.

7. " Le septiesme jour dudict moys jour nostre dame après avoir ouy la messe, nous partismes de la dite ysle." (2)

Ce passage, qui a embarrassé bien des lecteurs et trompé nos meilleurs historiens, nous fournit un exemple du soin avec lequel il faut contrôler les autorités—même les plus grandes—quand on veut arriver à l'exactitude.

Pourquoi Cartier a-t-il célébré la nativité de la Sainte Vierge le 7 septembre, au lieu du 8, comme nous faisons avec toute l'Eglise ?

M. Faillon, dans une note (3) nous dit : " Le savant pape Benoit XIV fait remarquer que la fête de la nativité de Marie n'a pas toujours été célébrée le 8 septembre ; et en effet, on la trouve marquée au 7 de ce mois dans plusieurs anciens martyrologes auxquels on se conformait encore en Bretagne au temps de Jacques Cartier."

Malgré une affirmation aussi positive, j'ai voulu vérifier les preuves. Pour cela, j'ai été obligé de faire de longues et de nombreuses recherches, et de passer un temps considérable à fouiller plusieurs bibliothèques. Comme il est inutile de discuter la question ici, je renvoie le lecteur à la note E : il me suffira de dire que la conclusion de toute cette étude est que nous sommes en présence ou d'une omission ou d'une faute d'impression, parce que la fête de la nativité de la Sainte Vierge était célébrée à Saint-Malo, comme partout ailleurs, le 8 septembre.

D'après Ramusio et d'après Hakluyt, qui l'a suivi, le quantième est exact : c'est la vigile de la fête et non la fête qui a été indiquée par Cartier (4).

Il n'y a, ni dans le *Bref récit*, ni dans les manuscrits examinés par M. Michéant, rien qui fasse croire à l'omission des mots *veille* ou *vigile*. Au contraire, l'audition de la messe, mentionnée ici, comme chaque fois qu'il s'agit d'une fête chômée, fait voir que Cartier quittait l'île aux Coudres le même jour de la nativité de la Sainte Vierge, c'est-à-dire le 8 septembre, et qu'il y a erré dans le texte original.

8. " Nous nommasmes ledict lieu Saincte Croix, parce que le dict jour y arrivasmes." (5)

C'est le 14 septembre, comme tout le monde sait, et comme Cartier le dit plus loin.

Quant aux noms de St Paul et de St Pierre, donnés l'un le 1er juin et l'autre le 4 juin, il est difficile de dire s'ils se rapportent à quelque date religieuse, et même s'ils rappellent le souvenir des deux grands apôtres. A Saint-Méen, diocèse de Saint-Malo, on célébrait, le 4 juin, la fête de St Petrock avec solennité et octave.

(A suivre.)

(1) *Bref récit*, p. 11, recto.

(2) *Ibid.*, p. 12, verso.

(3) *Hist. de la col. franç.*, t. 1, p. 13.

(4) Il settimo giorno di detto mese, la vigilia della Madona, dopo udita la messa Ramusio) : on the eve, (*Hakluyt*.)

(5) *Bref récit*, p. 14, recto.



## LECTURE POUR TOUS.

## CIRCULAIRE AU CLERGÉ

Le Conseil d'Hygiène et les statistiques vitales de la province de Québec, en 1889 et 1890.

Archevêché de Québec,

5 septembre, 1891.

Monsieur,

Vous avez dû recevoir dernièrement, ou vous recevrez bientôt, le règlement, du conseil d'hygiène de la province de Québec, et, de plus, les statistiques vitales et mortuaires de la population catholiques de cette province, pour les années 1889 et 1890.

M. Elzéar Pelletier, secrétaire du conseil d'hygiène, envoie, en même temps, des remarques très importantes sur la nécessité de prendre des moyens pour diminuer, dans notre province, ce qu'il appelle, avec raison, un véritable GASPILAGE DE VIES.

La moyenne de la mortalité annuelle ne devrait pas dépasser 16 par 1000, et pourtant, le tableau démontre que, sur un total de 650 paroisses, 530 ont une mortalité au-dessus de la moyenne.

“ Pourquoi ne prendrion-nous pas les moyens de prévenir tant de morts prématurées, puisqu'elles sont évitables ? ”

“ Pourquoi l'hygiène qui, partout ailleurs, a rendu et rend encore de si grands services, n'en ferait-elle pas autant parmi nous, si ses préceptes et ses conseils étaient plus répandus et plus suivis au milieu de nos populations ? ”

Le conseil d'hygiène compte, avec raison, sur le clergé pour l'aider à vaincre les préjugés qui constituent un obstacle sérieux à la mise en pratique de ces préceptes salutaires.

Il faut empêcher les visites qui se font dans les maisons où il y a des maladies contagieuses ; les enfants des familles où il y a une de ces maladies ne doivent pas aller à l'école ni aux autres lieux de réunion. Les funérailles publiques des

personnes mortes de maladies contagieuses sont souvent un danger imminent.

Dans les règlements du conseil d'hygiène, il y a tout ce qui peut être utile pour conserver chaque année des milliers de vies.

Vous aurez peut-être, quelques difficultés à surmonter pour faire comprendre la nécessité de ces précautions, mais vous n'aurez que plus de mérite à remplir ce devoir, et l'on finira par vous témoigner de la reconnaissance. Dans tous les cas, Dieu vous en donnera une récompense.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de mon dévouement.

E. A. Cardinal TASCHEREAU,  
Arch. de Québec.

## PUISSANCE DU CANADA.

## STATISTIQUES DIVERSES

L'hon M. Haggart vient de soumettre aux Communes les chiffres du recensement de la population de la Puissance par provinces.

Nous en extrayons les chiffres suivants :

	PROVINCES MARITIMES		Augmentation dans la décade
	1881	1891	
Nouv-Ecosse.....	440,572	450,523	9,951
Nouveau-Brunswick.....	321,233	321,294	61,000
Ile du P.-Edouard.....	108,891	109,088	197
Totaux.....	870,696	880,905	71,148
GROUPE DU SAINT-LAURENT			
Québec.....	1,359,027	1,488,588	129,569
Ontario.....	1,926,922	2,112,989	186,067
Totaux.....	3,285,945	3,601,565	315,636
PROVINCES DE L'OUEST			
Manitoba.....	62,260	154,442	92,182
Assiniboia.....	25,515	61,487	35,972
Alberta.....			
Saskatchewan.....			
Colombie Anglaise.....	49,459	92,767	43,308
Territoires non organisés..	30,931	32,168	1,237
Totaux.....	188,165	340,864	172,699
Population totale.....	4,324,810	4,823,344	498,534

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES.			POPULATION DES VILLES DE 3,000 A 5,000 HABITANTS.		
Noms	1891	1881			
Montréal.....	216,650	155,237	Collingwood.....	4,940	4,445
Toronto.....	181,220	96,196	Cobourg.....	4,829	4,957
Québec.....	63,090	62,446	Springhill, N.-E.....	4,813	900
Hamilton.....	48,980	35,900	Orillia.....	4,752	2,911
Ottawa.....	44,154	31,367	St-Jean.....	4,772	4,314
Saint-Jean.....	30,179	41,053	Nanaimo.....	4,595	1,645
Halifax.....	38,556	36,100	Carleton, N.-B.....	4,415	1,975
London.....	31,977	26,369	Pembroke.....	4,401	2,820
Winnipeg.....	25,642	7,985	Trenton.....	4,364	3,042
Kingston.....	19,254	14,991	Petrolea.....	4,357	3,465
Victoria C.-B.....	16,831	5,825	Ingersoll.....	4,691	4,318
Vancouver.....	13,685	.....	Fraserville (Rivière-du Loup).....	4,175	2,291
Saint-Henri.....	13,415	6,415	Oshawa.....	4,066	3,922
Brantford.....	12,703	9,616	Lunenburg.....	4,044	1,750
Charlottetown.....	11,374	11,485	Calgary.....	3,876	
Hull.....	11,265	6,890	Smith's Falls.....	3,814	2,087
Guelph.....	10,539	9,800	Goderich.....	3,839	4,564
Saint-Thomas.....	10,370	8,267	New-Glasgow.....	3,777	2,595
Windsor.....	10,322	6,561	Amherst.....	3,781	2,224
Sherbrooke.....	10,110	7,547	Brandon.....	3,788	
Belleville.....	9,914	9,516	Lachine.....	3,771	2,466
Peterborough.....	9,517	6,242	Gananoque.....	3,669	2,871
Stratford.....	9,501	8,149	Lauzon.....	3,551	3,556
Sainte-Cunégonde.....	9,293	4,009	Dundas.....	3,546	3,709
Sainte-Catherine.....	9,170	9,831	Mile-End (village).....	3,537	1,537
Chatham.....	9,052	7,873	Ste-Marie.....	3,416	3,415
Brockville.....	8,793	7,609	Napanee.....	3,434	3,680
Moncton.....	8,765	5,082	Joliette.....	3,347	3,268
Woodstock, Ont.....	8,612	5,373	Bowmanville.....	3,377	3,144
Trois-Rivières.....	8,334	8,670	Portage la Prairie.....	3,363	
Galt.....	7,535	5,187	Niagara Falls.....	3,349	2,347
Owen Sound.....	7,497	4,426	Deseronto.....	3,338	1,670
Berlin.....	7,425	4,044	Arnprior.....	3,341	2,147
Lévis.....	7,301	7,597	Strathroy.....	3,316	3,817
Saint-Hyacinthe.....	7,016	5,321	Woodstock, N.-B.....	3,290	2,487
Cornwall.....	6,805	5,468	Pictou, Ont.....	3,287	2,975
Sarnia.....	6,693	3,874	Brompton.....	3,252	2,920
Sorel.....	6,669	5,791	Perth.....	3,136	2,467
New-Westminster.....	6,641	1,500	Paris.....	3,094	3,173
Frédéricton.....	6,502	6,208	Coaticook.....	3,082	2,682
Darmouth, N.-E.....	6,249	3,786	Côte St-Antoine.....	3,076	884
Yarmouth.....	6,089	3,485	Almonte.....	3,071	2,684
Lindsay.....	6,081	5,680	Walkerton.....	3,061	2,604
Berrie.....	5,550	4,854			
Valleyfield.....	5,516	3,906			
Truro.....	5,102	3,461			
Port Hope.....	5,042	5,581			
<b>Totaux.....</b>	<b>1,030,250</b>	<b>731,510</b>	<b>Totaux.....</b>	<b>162,347</b>	<b>115,148</b>

Décroissance de population à Cobourg, Ingersoll, Goderich, Strathroy, Paris (Ont.) et Lauzon (Que).

POPULATION DES VILLAGES DE 1,500 A 3,000 HABITANTS.

Noms	1891.	1881.
Pictou, N. E.....	2,999	3,403
Côte St-Louis.....	2,972	1,571

La population a diminué à Lévis, St-Jean et Trois-Rivières, dans la province de Québec ; à Ste-Catherine, dans Ontario ; et à Charlottetown, Ile du Prince-Edouard.

Orangeville.....	2,962	2,847	Dunville.....	1,776	1,808
Waterloo.....	2,941	2,066	Aurora.....	1,743	1,540
Prescott.....	2,919	2,999	Louiseville.....	1,740	1,381
St-Jérôme.....	2,868	2,032	Waterloo.....	1,733	1,617
Farnham.....	2,822	1,880	Iberville.....	1,719	1,847
Whitby.....	2,786	3,140	Essex-Centre.....	1,709	800
Longueuil.....	2,757	2,355	Granby.....	1,710	1,040
Wallaceburg.....	2,726	1,525	Bleinheim.....	1,708	1,212
Port Arthur.....	2,698	1,275	Port Perry.....	1,698	1,800
St-Stephen.....	2,680	2,338	Montmagny.....	1,697	1,738
Simcoe.....	2,674	2,645	Kentville, N.-E.....	1,686	1,285
Seaforth.....	2,641	2,480	Park Hill.....	1,680	1,539
Clinton.....	2,635	2,606	Ashburnham.....	1,674	1,266
Kincardine.....	2,631	2,876	Harriston.....	1,687	1,772
Renfrew.....	2,611	1,605	Port Elgin.....	1,659	1,400
Listowel.....	2,587	2,899	Alexandria.....	1,614	1,200
Nicolet.....	2,518	1,880	Fergus.....	1,599	1,733
Sydney-Nord.....	2,513	1,520	Windsor Mills.....	1,591	879
Sydney.....	2,426	1,480	Beauharnois.....	1,590	1,499
Thorold.....	2,273	2,456	Bedford.....	1,571	1,080
Cambellford.....	2,424	1,418	St-Boniface.....	1,553	1,283
N.-Da.ne de Grâce.....	2,305	1,524	Berthier.....	1,537	2,156
Amherstburg.....	2,279	2,672	Georgetown.....	1,509	1,473
Chicoutimi.....	2,277	1,935			
Ridgetown.....	2,254	1,538			
Buckingham.....	2,239	1,479			
Mount Forest.....	2,214	2,160			
Aylmer, Ont.....	2,167	1,570			
Wingham.....	2,167	1,918			
Milltown, N.-B.....	2,146	1,164			
Tilsonburg.....	2,163	1,939			
Newmarket.....	2,143	2,006			
Penetanguishene.....	2,110	1,089			
Mitchell.....	2,101	2,284			
Magog.....	2,100	768			
Midland.....	2,088	1,095			
Dresden.....	2,058	1,979			
Forest.....	2,057	1,614			
Richmond, Québec.....	2,056	1,571			
Hawkesbury.....	2,042	1,920			
Welland.....	2,035	1,870			
Uxbridge.....	2,023	1,824			
Palmerston.....	2,007	1,828			
Meaford.....	1,999	1,866			
Warton.....	1,984	766			
Portsmouth.....	1,974	1,784			
Drummonville.....	1,955	900			
Aylmer, Québec.....	1,945	1,762			
London-Ouest.....	1,915	1,601			
Leamington.....	1,910	1,411			
Parrsboro.....	1,909	1,206			
Point Edward.....	1,882	1,293			
Gravenhurst.....	1,848	1,015			
Preston.....	1,843	1,419			
Oakville.....	1,825	1,710			
Meritton.....	1,813	1,798			
Exeter.....	1,809	1,725			
Lachute.....	1,751	765			
			Dunville.....	1,776	1,808
			Aurora.....	1,743	1,540
			Louiseville.....	1,740	1,381
			Waterloo.....	1,733	1,617
			Iberville.....	1,719	1,847
			Essex-Centre.....	1,709	800
			Granby.....	1,710	1,040
			Bleinheim.....	1,708	1,212
			Port Perry.....	1,698	1,800
			Montmagny.....	1,697	1,738
			Kentville, N.-E.....	1,686	1,285
			Park Hill.....	1,680	1,539
			Ashburnham.....	1,674	1,266
			Harriston.....	1,687	1,772
			Port Elgin.....	1,659	1,400
			Alexandria.....	1,614	1,200
			Fergus.....	1,599	1,733
			Windsor Mills.....	1,591	879
			Beauharnois.....	1,590	1,499
			Bedford.....	1,571	1,080
			St-Boniface.....	1,553	1,283
			Berthier.....	1,537	2,156
			Georgetown.....	1,509	1,473
			Totaux.....	175,639	143,961
			Décroissance de population dans 15 de ces petites villes : Iberville, Montmagny, Berthier (Québec), Pictou (N.-E.), Prescott, Whitby, Kincardine, Listowel, Thorold, Amherstburg, Mitchell, Danville, Port Perry, Fergus et Harriston.		
			POPULATION DES DIVISIONS ELECTORALES DE TOUTES LES PROVINCES DU DOMINION		
			<i>Ontario</i>		
				1891	1881
			Addington.....	24,151	23,780
			Algoma.....	45,656	24,014
			Bothwell.....	25,595	22,447
			Brant-Nord.....	16,993	17,645
			Brant-Sud.....	23,359	20,482
			Brockville.....	15,855	15,107
			Bruce-Est.....	21,355	22,255
			Bruce-Nord.....	22,531	18,645
			Bruce-Ouest.....	20,718	24,218
			Cardwell.....	15,382	16,770
			Carleton.....	21,749	18,777
			Cornwall et Stormont..	27,158	23,198
			Dundas.....	20,132	20,598
			Durham-Est.....	17,053	18,710
			Durham-Ouest.....	15,375	17,555
			Elgin-Est.....	26,734	25,748
			Elgin-Ouest.....	23,925	23,480
			Essex-Nord.....	31,523	25,950
			Essex-Sud.....	24,522	21,303
			Frontenac.....	13,415	14,993
			Glengarry.....	22,447	22,221
			Grenville-Sud.....	12,931	13,526

Grey-Ouest.....	26,225	25,334
Grey-Nord.....	26,341	23,334
Grey-Sud.....	23,672	25,703
Haldimand.....	16,318	17,660
Halton.....	21,986	21,919
Hamilton.....	47,252	35,961
Hastings-Est.....	18,053	17,313
Hastings-Nord.....	23,213	20,479
Hastings-Ouest.....	18,968	17,400
Huron-Est.....	18,968	21,720
Huron-Sud.....	19,184	21,991
Huron-Ouest.....	20,020	23,512
Kent.....	31,434	29,194
Kingston.....	19,264	14,091
Lambton-Est.....	24,269	21,525
Lambton-Ouest.....	23,449	20,800
Lanark-Nord.....	19,265	19,855
Lanark-Sud.....	19,864	17,945
Leeds et Grenville-Nord.	13,523	12,423
Leeds-Sud.....	22,451	22,206
Lennox.....	14,902	16,314
Lincoln et Niagara.....	21,806	23,300
London.....	22,281	19,749
Middlesex-Est.....	25,569	25,107
Middlesex-Nord.....	19,045	21,268
Middlesex-Sud.....	18,806	18,880
Middlesex-Ouest.....	12,288	19,491
Monck.....	15,315	15,949
Muskoka et Parry Sound.....	26,565	17,636
Nipissing.....	13,023	11,259
Norfolk-Nord.....	10,400	20,933
Norfolk-Sud.....	17,780	19,017
Northumberland-Est.....	22,031	22,991
Northumberland-Ouest..	24,947	16,984
Ontario-Nord.....	21,380	21,281
Ontario-Sud.....	19,371	20,244
Ontario-Ouest.....	18,791	20,189
Ottawa (ville).....	37,281	27,412
Oxford-Nord.....	26,131	26,121
Oxford-Sud.....	22,421	24,778
Peel.....	15,472	16,387
Perth-Nord.....	26,909	26,538
Perth-Sud.....	10,402	21,608
Peterborough-Est.....	25,920	20,402
Peterborough-Ouest.....	15,803	13,310
Prescott.....	24,173	22,852
Prince-Edward.....	18,892	21,044
Renfrew-Nord.....	22,719	19,124
Renfrew-Sud.....	23,772	19,043
Russel.....	31,943	25,082
Simcoe-Est.....	35,801	27,185
Simcoe-Nord.....	28,206	36,220
Simcoe-Sud.....	20,827	22,721
Victoria-Nord.....	16,849	16,665
Victoria-Sud.....	20,455	20,813
Waterloo-Nord.....	25,325	20,986
Waterloo-Sud.....	25,148	21,754

Welland.....	25,131	26,152
Wellington-Centre.....	23,396	26,816
Wellington-Nord.....	24,968	26,024
Wellington-Sud.....	24,378	25,400
Wentworth-Nord.....	14,591	15,998
Wentworth-Sud.....	16,770	15,539
York-Est.....	35,152	22,853
York-Nord.....	20,284	21,730
York-Ouest.....	41,863	18,884
Toronto-Centre.....	26,631	22,093
Toronto-Est.....	43,564	29,867
Toronto-Ouest.....	73,832	38,565

Diminution dans 40 collèges électoraux :  
 Brant-Nord, Bruce-Est, Bruce-Ouest, Cardwell, Dundas, Durham-Est, Durham-Ouest, Frontenac, Grenville-Sud, Grey-Sud, Haldimand, Huron-Est, Huron-Sud, Huron-Ouest, Lanark-Nord, Lennox, Lincoln et Niagara, Middlesex-Nord, Middlesex-Sud, Middlesex-Ouest, Monck, Norfolk, Norfolk-Sud, Northumberland-Est, Northumberland-Ouest, Ontario-Sud, Ontario-Ouest, Oxford-Sud, Peel, Perth-Sud, Prince-Edward, Simcoe-Sud, Victoria-Sud, Welland, Wellington-Centre, Wellington-Nord, Wellington-Sud, Wentworth-Nord, York-Nord.

QUÉBEC

	1891	1881
Argenteuil.....	15,193	14,942
Bagot.....	21,696	21,199
Beauce.....	37,221	32,020
Beauharnois.....	16,666	16,005
Bellechasse.....	18,369	16,914
Berthier.....	19,839	21,838
Bonaventure.....	20,834	18,908
Brome.....	14,741	15,827
Chambly.....	11,704	10,858
Champlain.....	29,008	16,818
Charlevoix.....	19,037	17,901
Châteauguay.....	13,865	14,393
Chicoutimi et Saguenay.	38,000	34,409
Compton.....	22,783	19,581
Deux-Montagnes.....	15,537	15,895
Dorchester.....	10,042	18,710
Drummond et Artha- baska.....	43,927	37,360
Gaspé.....	27,550	25,001
Hochelaga.....	41,011	40,079
Huntingdon.....	14,385	15,396
Iberville.....	11,395	14,495
Jacques-Cartier.....	13,832	12,459
Joliette.....	22,898	21,988
Kamouraska.....	20,455	22,181
Laprairie.....	10,898	11,436
L'Assomption.....	13,744	15,282
Laval.....	9,434	9,462
Lévis.....	26,995	27,980

L'Islet .....	13,323	14,617	Inverness .....	25,781	25,651
Lotbinière .....	20,699	20,857	Kings .....	22,492	23,469
Maskinongé .....	17,830	17,443	Lunenburg .....	31,077	28,583
Mégantic .....	22,233	19,056	Pictou .....	34,550	35,535
Missisquoi .....	18,549	17,884	Queens .....	10,610	10,557
Montcalm .....	12,131	12,966	Richmond .....	14,400	15,121
Montmagny .....	14,724	16,422	Shelburne .....	14,756	14,913
Montmorency .....	12,311	12,322	Victoria .....	12,390	12,470
Napierville .....	10,102	10,511	Yarmouth .....	22,218	21,284
Nicolet .....	28,743	26,611			
Comté d'Ottawa .....	62,697	49,432	<i>Nouveau-Brunswick</i>		
Pontiac .....	21,351	19,949	Diminution dans 8 divisions électorales		
Portneuf .....	25,814	25,175	sur 19 : à Annapolis, Antigonish, Guysboro,		
Comté de Québec .....	19,504	20,278	Hants, Kings, Pictou, Richmond et Vic-		
Richelieu .....	21,354	20,218	toria.		
Richmond et Wolfe .....	31,351	26,339	Albert .....	10,971	12,329
Rimouski .....	33,436	33,791	Carleton .....	22,523	23,865
Rouville .....	16,019	18,547	Charlotte .....	23,751	26,087
St-Hyacinthe .....	21,433	20,630	Gloucester .....	24,901	21,614
St-Jean .....	12,282	12,265	Kent .....	23,858	22,618
St-Maurice .....	12,142	12,986	Kings .....	23,094	25,617
Shefford .....	23,263	23,233	Northumberland .....	25,715	35,109
Sherbrooke .....	16,104	12,221	Queens .....	12,152	14,017
Soulanges .....	9,612	10,220	Ristigouchche .....	8,311	7,058
Stanstead .....	18,072	15,556	St-Jean, ville .....	24,184	26,127
Témiscouata .....	25,704	25,484	St Jean, comté .....	25,390	26,809
Terrebonne .....	23,128	22,969	Sunbury .....	5,763	6,651
Trois-Rivières .....	8,834	9,269	Victoria .....	18,218	15,688
Vaudreuil .....	10,803	11,485	Westmoreland .....	41,484	37,719
Verchères .....	12,267	12,449	York .....	30,979	90,397
Yamaska .....	16,058	17,091	Diminution dans 8 divisions sur 15 : à Al-		
Montréal-Centre .....	28,122	25,078	bert, Carleton, Charlotte, Kings, Queens,		
Montréal-Est .....	92,079	67,506	Saint-Jean (ville), Saint-Jean (comté) et Sun-		
Montréal-Ouest .....	62,494	48,163	bury.		
Québec-Centre .....	17,649	17,898	<i>Colombie Britannique</i>		
Québec-Est .....	36,200	32,900	Cariboo .....	10,000	7,550
Québec-Ouest .....	9,241	12,648	New-Westminster .....	34,000	15,417
Diminution dans 28 collèges électoraux :			Vancouver .....	18,229	9,991
Québec-Centre, comté de Québec, Lévis,			Victoria .....	18,538	2,301
Berthier, Brome, Châteauguay, Deux-Montag-			Yale .....	12,000	9,200
nes, Huntingdon, Iberville, Kamouraska			<i>Manitoba</i>		
Laprairie, l'Assomption, L'Islet, Laval, Lot-			Lisgar .....	22,105	12,678
binière, Montcalm, Montmorency, Napier-			Marquette .....	36,068	15,449
ville, Rimouski, Rouville, Saint-Maurice,			Provencher .....	15,469	12,496
Soulanges. Trois-Rivières, Vaudreuil, Ver-			Selkirk .....	55,158	13,651
chères, et Kamouraska.			Winnipeg .....	25,242	7,985
<i>Nouvelle-Ecosse</i>			<i>Ile Prince-Edouard</i>		
Annapolis .....	19,352	20,598	Kings .....	26,634	26,433
Antigonish .....	16,117	18,060	Prince .....	36,471	34,347
Cap-Breton .....	34,223	31,058	Queens .....	45,983	48,111
Colchester .....	27,160	26,720	Diminution : à Queens.		
Cumberland .....	34,529	27,368	<i>Les Territoires</i>		
Digby .....	19,896	19,881	Alberta .....	20,057	.....
Guysboro .....	17,198	17,808	Assiniboia-Est .....	20,282	.....
Halifax (citée) .....	38,556	36,100	Assiniboia-Ouest .....	10,000	.....
Halifax (comté) .....	32,865	31,818	Saskatchewan .....	11,146	25,515
Hants .....	22,153	23,359	Territoires non organisés	32,168	30,931